



Le Boutillon de la Mérine

N° 52 mars - avril 2017



Nous sommes désolés de ne pas pouvoir vous offrir une vidéo sur la grammaire saintongaise. Notre amie Annette, qui travaille avec nous sur ce projet, est actuellement souffrante et en convalescence. Nous lui souhaitons un bon rétablissement. Promis, dans le prochain numéro, en avril, vous y aurez droit à la grammaire.

Dans ce « Boutillon » vous pourrez lire la fin de notre série sur les Santons et sur les petits commerces du prieuré de Sainte Gemme. Nous vous proposons également un reportage audiovisuel sur le Grand moulin d'Aujac, qui fonctionne et produit une farine de qualité. Vous trouverez aussi des souvenirs, des témoignages, un « kétoukolé » et une histoire de Jean-Bernard Papi. Et bien entendu, comme dans chaque numéro, du patois saintongais, écrit et parlé : c'est comme ça qu'au Boutillon nous défendons la langue de nos anciens.

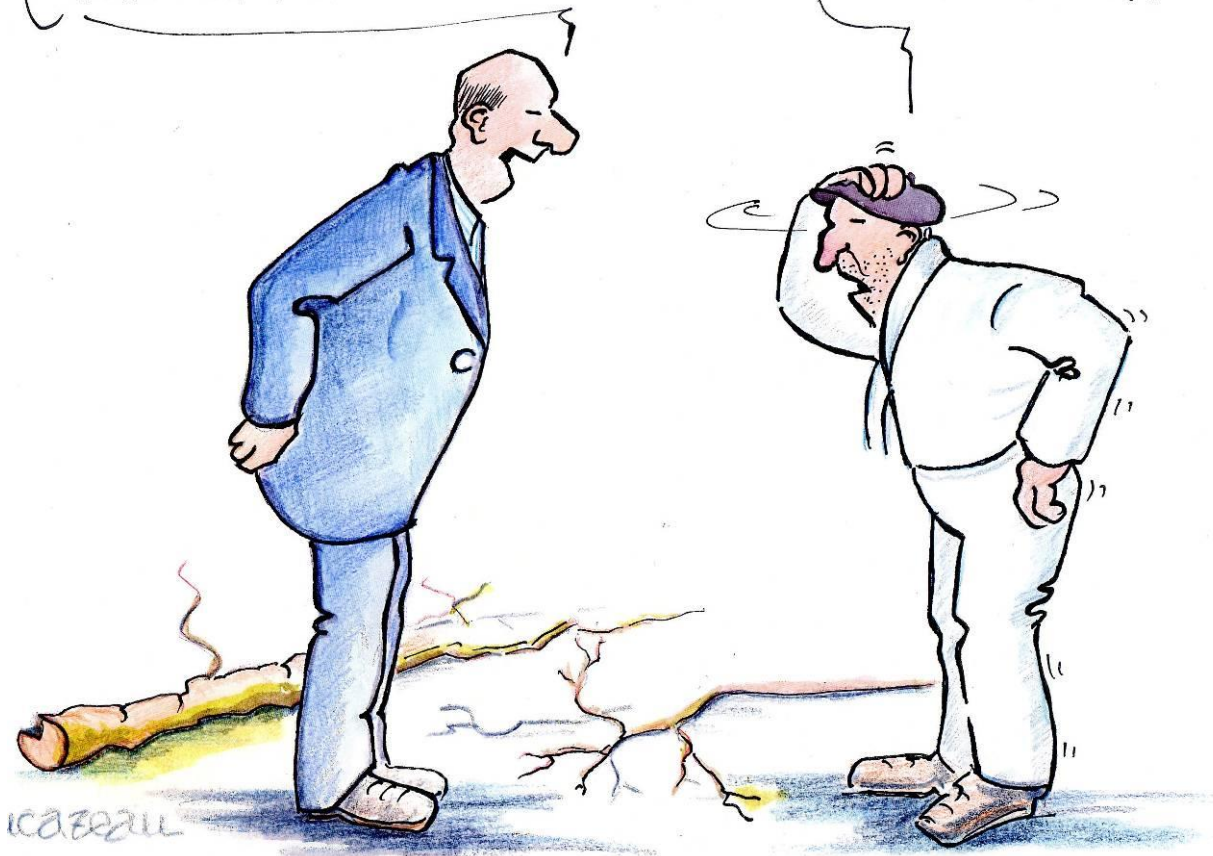
Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

ALLONS, MONSIEUR BRANCHU !
LA TEMPÊTE MARCEL EST PASSÉE !
VOUS ALLEZ ENFIN POUVOIR
SOUFFLER ...

JH' BUFF'RON PAS !
O L'A T'ASSEZ BUFFÉ
COUH' THIEU !!!



Sommaire

| | | Pages |
|---|---------------|--------------------------------------|
| Le grand moulin d'Aujac raconté par Jacques Vol | <i>Vidéo</i> | Maït' Piârre 3 |
| Le héros de Brabanzac | | Jean-Bernard Papi 4 |
| Nos ancêtres les Santons (troisième et dernière partie) | | Maït' Piârre 6 |
| Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (troisième et dernière partie) | | Maït' Gueurnon 11 |
| L'enteur'ment dau groû Robert | | Maït' Piârre 13 |
| Isabelle, une Hollandaise en Saintonge | | Isabelle Akkermans 15 |
| Goulebenéze à Clion sur Seugne | | Maït' Piârre 16 |
| Des nouvelles du pays | <i>Vidéos</i> | Maït' Piârre 17 |
| Festifolk | | Jhoël 18 |
| Le coin des fines goules : les huîtres farcies aux noisettes et au cognac | | Maït' Piârre 19 |
| Une famille de Saintongeais | | Jhustin Kiodomir et Cécile Négret 20 |
| Les laveuses | | Patrick Soulier 23 |
| L'association « Au fil du Briou » | | Jean-Yves Porcheron 24 |
| Kétoukolé | | Jhoël 25 |
| Thieûqu' dates à r'teni | | 26 |
| Nos lecteurs nous écrivent | | Maït' Piârre 27 |

Le héros de Brabanzac

Jean-Bernard Papi

J'ai bien connu le lieutenant Hurlurut dont le buste va bientôt être dévoilé dans le jardin de sa maison natale, devenue grâce à l'opiniâtreté de ses amis d'enfance le siège du football club de Brabanzac en Charente. À l'époque où débutait dans l'ex Yougoslavie le conflit qui allait forger sa gloire, Hurlurut était riz-pain-sel, scribouillard si vous préférez, affecté à l'intendance dans une caserne du midi. Probablement pour impressionner ses chefs, il se donnait volontiers l'allure d'un homme débordé qui n'accordait de rendez-vous à ses subordonnés qu'au moins deux jours après qu'ils en aient fait la demande. C'était aussi un idolâtre du règlement. Le règlement en question, fort bien fait d'ailleurs, qui prévoyait un remède sévère à la moindre entorse faite à la routine, lui servait, comme à beaucoup, de règle de vie et de maître à penser.

Il vivait dans la crainte d'être pris en défaut et la pensée que son supérieur puisse lui faire un reproche lui provoquait des migraines et de l'urticaire. Par exemple, il préférait et de loin que rien ne sorte de ses magasins plutôt que d'avoir un jour à rédiger un compte rendu pour signaler la perte d'un matériel, même de peu de valeur, perte dans laquelle on pouvait soupçonner un rien de négligence de sa part. C'est ainsi qu'il refusa de prêter à un petit gradé les latrines de campagne au prétexte que lors d'un précédent exercice de combat en forêt on lui avait détérioré un abattant de siège. « Vous avez assez de place sous les arbres, » lui dit-il en refermant son guichet. Il fit même un procès à un sous-officier qui lui avait égaré une « patience » à briquer les boutons de cuivre. On ne peut ici, par respect pour sa mémoire, dénoncer toutes les injustices, les coups-fourrés et les vacheries dont il fut, consciemment, l'auteur.

Nul, à part son supérieur qui, par obligation, le notait chaque année, n'était parvenu à évaluer son jugement, sa détermination ou même sa perspicacité, qualités pourtant indispensables dans le métier des armes. Même après plusieurs heures de discussion à bâtons rompus avec lui, on le quittait en se demandant s'il était idiot ou supérieurement intelligent.

Si on voulait l'observer attentivement et à son insu, comme un animal d'une espèce rare et farouche, il fallait profiter soit du repas de midi, heure sacrée entre toutes qui l'éloignait de son bureau comme un renard de son terrier, soit du repos qu'il s'accordait après un café, au milieu de l'après-midi. Repos qu'il consacrait à la lecture du journal du jour. Mais, même à cet instant où le militaire, par nature insensible, cède la place au pékin frémissant devant la misère du monde, son visage large et rouge, cerné de favoris gris, ne laissait transparaître les trois quarts du temps que l'euphorie d'une digestion sans anicroche.

Étant de ces individus qui croient que « L'armée est un couvent d'hommes » pour justifier le corset d'une règle de vie établie une bonne fois pour toutes, Hurlurut débutait toujours ses repas par le même apéritif et les terminait invariablement par un café arrosé d'un dé à coudre de rhum. Entre autres manies et sous le prétexte qu'un homme du monde, et un officier par conséquent, devait s'asseoir sans précipitation, il prenait place à sa table ou à son bureau avec une lenteur pompeuse qui exaspérait ses collègues. La chose mérite d'être décrite car elle témoigne parfaitement de l'insignifiance du personnage.

Il commençait par épousseter soigneusement, et longtemps, son rond-de-cuir ou le coussin en duvet d'oie de la salle à manger. Ensuite il se plaçait au-dessus de son siège avec une minutie d'artilleur prenant un pointage, puis décollait d'une dextre aérienne son fond de pantalon. Enfin, ces précautions prises, il s'abaissait dans un mouvement d'une gravité et d'une dignité quasi pontificale. On pouvait penser raisonnablement à cet instant qu'il était fait pour vivre plutôt assis que debout. Ajoutons, pour finir de le dépeindre, qu'il portait en permanence un uniforme usé jusqu'à la trame dont le noir onctueux avait viré au jus de chique.

Cependant cet homme impénétrable, tout entier à sa tâche et apparemment sans état d'âme, souffrait. Il souffrait de n'être pas un autre plus beau, mais surtout plus grand, dans le sens où cet adjectif signifie sublime et glorieux. Cet être négligeable rêvait, derrière son tampon-buvard, de devenir un héros. Bayard, Du Guesclin, Leclerc et le petit Bara étaient ses dieux. Il aurait aimé que brillassent sur sa poitrine les médailles qui certifient que vous appartenez bien à la race des guerriers, à ces êtres rares qui prennent du plaisir à se battre et à vaincre. Aussi, dès que Croates et Serbes commencèrent à s'étripier et qu'il fallut trouver des insensés pour les séparer, Hurlurut demanda d'y partir au plus tôt.

– Regardez-vous, lui rétorqua cruellement un colonel, vous avez presque cinquante ans. Que feriez-vous au milieu de ces jeunes fous ? Ici, nous vivons en paix, la nourriture n'est pas rationnée, le rhum et le tabac non plus. Que demander de plus ! Retournez à vos écritures et n'y pensez plus...

Hurlurut dépité regagna son rond-de-cuir, mais continua de rêver. Or, il advint que du côté de Sarajevo, un général bien de chez nous se rendit compte, une fois installé avec ses casques bleus, qu'il ne disposait pas de son stock réglementaire de cercueils. Il en réclama d'urgence à l'état-major, lequel, par le biais de ses ordinateurs en découvrit tout un assortiment de première qualité chez Hurlurut, précisément. Ce dernier exigea de les convoier lui-même, et personne ne songea à lui disputer la place.

Il ne fallut pas moins d'un avion entier pour acheminer les bières au plus près, c'est à dire à cent kilomètres du QG du général. Six charrettes attelées de mules furent réquisitionnées afin de les amener ensuite à pied d'œuvre. Afin d'éviter que la population civile, ne s'affole à leur vue, on les bâcha comme s'il s'agissait de caisses des plus ordinaires.

L'itinéraire prévu passant loin des divers fronts, on ne crut pas nécessaire de lui donner comme escorte des combattants plus chevronnés qu'une demi-douzaine d'Hawaïens nonchalants et mélomanes. Notre lieutenant prévoyant malgré tout, et tout à son ambition, avait caché parmi les cercueils une antique mitrailleuse à refroidissement par eau avec sa caisse de cartouches.

Le convoi se dirigea donc vers le Nord. Après deux jours de marche sans incident, il parvint en vue des montagnes où se cachait le but de sa mission. Les renseignements donnaient les belligérants fort loin. Malheureusement les éclaireurs d'une faction non contrôlée étaient tout près. Ces derniers décidèrent de lui tendre une embuscade afin de s'emparer de ce qu'ils supposaient être une grande quantité de munitions. Leur chef, par bonheur se trompa dans la lecture des courbes de niveau et prit, sur la carte, une colline pour un vallon. Il lança donc son assaut dans une côte, ce qui est contraire aux règles en la matière.

Les soldats du convoi, au premier coup de fusil, filèrent le plus loin possible se mettre à l'abri. Hurlurut demeura seul décida de faire face à ses assaillants qui, sans se cacher, grimpaient vers lui avec l'idée bien arrêtée de le trucher. Il mit la mitrailleuse en batterie et ouvrit le feu. Ils se débandèrent à leur tour.

Ils firent, dans la journée, plusieurs tentatives d'assaut, à chaque fois repoussées par la mitrailleuse. Ils attaquèrent alors la nuit, Hurlurut veillait. Ils s'élancèrent à l'aube mais Hurlurut ne dormait pas. Ils attaquèrent à midi, Hurlurut ne déjeunait pas et à l'heure du repas du soir la mitrailleuse crachait toujours. Toute la nuit qui suivit elle interdit l'assaut. Les assaillants finirent par croire que cent hommes, au moins, les attendaient là-haut, à l'abri des mules et des charrettes. Hurlurut en trois jours, ne grignota que deux biscuits de guerre. Il versa l'eau de sa gourde dans le radiateur de la mitrailleuse et souffrit de la soif.

Au matin du quatrième jour, une balle de sniper le blessa dans le gras de la fesse et il s'évanouit pendant quelques minutes. Ce qui fut suffisant pour que l'ennemi, enfin, parvienne à sa hauteur. Il se réveilla encerclé et dégaina son sabre. Il fit aux cercueils un tel rempart que l'adversaire crut qu'il protégeait de l'or. Ils se liguèrent à vingt pour venir à bout de cet enragé à demi nu, noir de poudre et saignant du fessier.

Leur désillusion fut à la hauteur de leur ardeur à vaincre. Tous les cercueils furent ouverts et retournés. On ne découvrit pas la moindre pièce d'or et pas même une cartouche, seulement quelques petits tas de sciure et un marteau. Les hommes souhaitèrent fusiller Hurlurut pour le punir de sa trahison. Mais leur chef ne voulut pas ajouter l'ignominie à la maladresse. Il décida de laisser partir les cercueils et l'héroïque officier. Pour se venger tout de même, les hommes furent autorisés à lui peindre les fesses en vert chou. Cette peinture de camouflage était indélébile et il en conservera des traces pendant plus d'une année. Elle trompera même l'infirmier qui l'examinera à son arrivée et qui crut à une forme nouvelle d'infection.

Le général, attributaire des bières, fit une moue dédaigneuse en constatant leur état. Il le fit sans même remercier Hurlurut qui titubait de fatigue et de faim dans son uniforme en loque. Le récit qu'il fit de l'embuscade, le lendemain, déclencha la rigolade et l'ironie des Américains du Point-Charly qui jurèrent n'avoir jamais rien entendu d'aussi grotesque.

– Voyons, lui dit l'un d'eux, un officier roux à moustaches, une tête de cruche de Marine, comment imaginer que ces gens, dont on se plaît ici à reconnaître la stratégie, se soient laissés aller à attaquer bêtement un chargement de cercueils, et français qui plus est ?

– Et qu'en plus, souligna un autre, un noir du Texas, ils vous aient autorisé à repartir sans vous fusiller au préalable ! Vous nous faites marcher dear friend !

Alors, Hurlurut fut admirable. Il se déculotta et montra les doubles preuves de son héroïsme. Il décrivit le combat heure par heure, se fit lyrique, convaincant, parla d'honneur, de sacrifice, de drapeau flottant haut parmi les explosions et la fumée. Ses rêves longtemps contenus se bouscuaient sur ses lèvres. Il tira des larmes à de vieux chevaux de retour qui s'étaient battus au Vietnam, dans le Golfe Persique, en Somalie. CNN le filma et il passa aux actualités télévisées de quarante pays. Sa gloire fut immense et dura précisément 24 heures.

On s'aperçut alors en haut lieu que ce courage à défendre du futile qui tournait en ridicule un chef de guerre local important, risquait de mettre à mal les multiples tentatives de réconciliation en cours. Ses amis de l'équipe de foot de Brabanzac qui se souvenaient de l'avoir vu à la Télé tout vibrant d'enthousiasme et l'œil enflammé par la bataille, l'accueillirent à bras ouvert quand, quelques mois plus tard, on le mit d'office à la retraite pour blessure de guerre. Il arborait aussi une superbe Légion d'honneur qui ne le quitta plus.

Jusqu'à sa mort, il s'occupa du matériel du club et mit autant d'ardeur à garder sous clé les ballons et les maillots que, autrefois, les latrines de campagne, les patiences à astiquer les boutons et les cercueils en chêne. Jusqu'au dernier jour, quand on lui demandait pourquoi il avait défendu ses cercueils avec autant d'acharnement, il répondit invariablement : « Je les avais en compte ».

Voilà ce que je devrais dire devant le buste de Hurlurut, moi qui fut son chef durant tant d'années. Ce serait dire la vérité. Mais j'ai décidé de marcher dans ses rêves. Je vais donc décrire sa bravoure légendaire, son abnégation, son sens élevé des valeurs morales, ses qualités humaines. Mérites dont il me plairait bien d'être affublé, moi aussi, quand viendra mon heure.

**La Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime édite, par souscription,
un ouvrage de Jean-Louis Hillairet**

« Les aqueducs de Saintes au fil de l'eau »

Souscription à 33 euros au lieu de 40 (+ frais de port de 6,70 euros pour la France et 17,70 euros pour l'étranger)

http://aqueducs-antiques-de-saintes.fr/wa_files/souscription_20livre.pdf

Nos ancêtres les Santons (troisième et dernière partie) Maît' Piârre

Nous arrivons à la fin de cette série sur nos ancêtres les Santons. Mais peut-on parler d'ancêtres ? Quelle est la part de sang du peuple santon qui coule dans nos veines ? Avant l'arrivée des Celtes qui ont donné leur nom à notre province, celle-ci était déjà habitée. Par la suite, après les Romains sont arrivés les Goths, les Francs, les Anglais, les Vikings ... et peut-être les Arabes.

Les Saintongeais actuels sont certainement le fruit de tous ces peuples qui, temporairement ou définitivement, se sont implantés dans notre région. Vouloir remettre à l'ordre du jour l'enseignement de « nos ancêtres les Gaulois », tel qu'on le distillait autrefois dans les écoles de la République et dans nos colonies d'Afrique et d'Asie, est une aberration.

Les relations des Santons avec Rome

Le combat contre les Vénètes

Les Vénètes sont une tribu située dans la région de Vannes, en Bretagne. Ils sont dotés d'une flotte importante, constituée de lourds vaisseaux. La source de leur puissance résidait dans le contrôle du commerce de l'étain, dont ils évincèrent les Pictons sur la cote sud atlantique. Ils étaient également de grands producteurs de sel, en concurrence avec les Santons. Leur domination maritime était suffisamment puissante pour leur occasionner de nombreux ennemis.

Lorsque, lors de sa première campagne, à partir de 58 avant JC, Cesar envoya des émissaires chez les différents peuples de la Gaule pour qu'ils leur remettent du blé, les Vénètes les firent prisonniers. Pour le grand Jules, c'était un « casus belli ». Pour soumettre ce peuple rebelle, il fallait l'attaquer par la mer, par une bataille navale. Lorsque Cesar demanda aux Pictons et aux Santons de lui fournir des navires et des hommes, ceux-ci ne se firent pas prier, trop heureux d'éliminer un concurrent commercial.

La flotte romaine était commandée par Decimus Junius Brutus Albinus. Le combat se déroula en 56 avant JC, dans le golfe du Morbihan. Les Vénètes, malgré leur supériorité maritime et leurs lourds navires à voiles, sont défaits par les Romains, navigant sur des galères à rames.

Une fois leur flotte détruite, les Vénètes se rendirent. César, vainqueur, fit alors exécuter tous les membres du Sénat vénète. Une partie de la population fut déportée et réduite en esclavage, l'autre, bien qu'asservie, conserva le nom et le territoire des Vénètes. La partie au sud de la Loire, armoricaine, fut donnée aux Pictons afin de les remercier de leur collaboration.

La fin de la guerre des Gaules

A partir de 52 avant JC, les peuples de la Gaule se révoltèrent contre Cesar, sous la bannière du chef arverne Vercingetorix. Les Santons ne furent pas les plus zélés à répondre à cet appel. Les Pictons le firent avant eux. On peut comprendre l'hésitation des Santons : n'étaient-ils pas à l'origine de cette guerre, en ayant passé un accord avec les Helvètes ?

Mais quand ils s'engagèrent, les Santons furent ceux qui fournirent le contingent le plus important : 12 000 guerriers, alors que les Pictons n'en fournirent que 8 000, les Pétrucos (du Périgord) et les Nitiobroges (région d'Agen) 5 000. Tout cela paraît contradictoire.

Voici ce que nous dit Louis Maurin dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 » :

« Ces chiffres ne sont donc certainement pas proportionnels à la population des différentes nations ; leur signification est pour une part politique, ils mesurent l'ardeur des uns et des autres à défendre la cause de la liberté ; on sait que les partisans de Rome restaient nombreux dans la puissante cité des Pictons ; les Santons, au contraire, se sont ralliés plus massivement à la révolte ; ils espéraient peut-être par là imposer ou conforter leur suprématie dans la région. La proportion que représentait cet effectif par rapport à celui des hommes d'armes que pouvait aligner chacun des peuples est donc sujette à discussion ; nous l'avons estimée à la moitié pour les Santons ».

Lorsque les troupes appelées à libérer Vercingetorix arrivèrent devant Alésia, en 52 avant JC, elles se heurtèrent aux travaux de fortification réalisés par Cesar, et durent rebrousser chemin, laissant le chef arverne à son triste sort. Les Santons revinrent sur leur terre et se tinrent calmes.

Cesar se contenta d'envoyer un de ses lieutenants, Publius Crassus, pour prendre possession des cités riveraines de l'océan. L'agitation qui gagnait encore certains peuples de la Gaule n'atteignit pas les Santons. Néanmoins, des garnisons furent maintenues : l'une à Aulnay de Saintonge (Aunedonnacum), à la frontière avec les Pictons, et une autre, découverte récemment, à Mediolanum.

Le parti proromain chez les Santons

Chez les Pictons, les Romains pouvaient compter sur Duratius, qui resta fidèle à Rome et en fut récompensé. Chez les Santons nous avons déjà cité Caius Julius Marinus, fils de Caius Julius Ricoveriugus, qui fut vergobret à Mediolanum (Boutillon n° 51).

Ce parti proromain prenait de l'importance, dans la mesure où Cesar ne modifiait pas l'organisation sociale et politique de la cité et donnait aux notables locaux des responsabilités.

Les chefs santons au service de l'armée romaine

Plusieurs monnaies de bronze ont été trouvées au nom de **Contoutos**. Ce chef santon, dont on sait peu de choses, a été disputé entre les Santons et les Pictons. Un *poitevin-saintongeais* avant l'heure ? Finalement la répartition des trouvailles de monnaies fait pencher la balance du côté santon. La pièce ci-contre fut trouvée au théâtre des Bouchauds, en Charente, là où passe la via Agrippa.

Sur l'avvers, la tête de Contoutos, à cheveux courts, ressemblant à Antoine. Sur le revers, un loup posant sa patte sur un bovin, et en arrière un arbre stylisé.

Ce Contoutos devait tenir un rang important, puisqu'il avait été autorisé par Rome à battre monnaie. Il est possible qu'il ait constitué une armée de fidèles cavaliers qui combattait aux côtés des légions romaines.

Un autre Santon, **Caius Julius Macer**, est connu pour avoir combattu comme officier sous les ordres du chef picton Atectorix. Ce chef picton a donné son nom à un régiment de cavalerie, l'aile Atectorigienne, faisant partie de l'armée romaine. L'épithaphe de Caius Julius Macer a été retrouvée dans les vestiges des remparts du Bas Empire de Mediolanum :

À Caius Julius Macer, fils d'Agedillus, inscrit dans la tribu Fabia, de la cité des Santons, duplicaire de l'aile Atectorigienne des Gaulois, inscrit sur le bronze après trente-deux ans de service, évocat d'Auguste divinisé de 600 Gésates Rhètes dans le castellum d'Ircavium, décoré par ses compagnons d'armes d'un bouclier, de couronnes et d'anneaux d'or, Julia Matróna, sa fille, Caius Julius Primulus, son affranchi, ses héritiers, ont fait construire ce mausolée suivant son testament.



Voici ce qu'en dit Louis Maurin :

« C'est pour l'essentiel à l'époque augustéenne que se déroula cette longue carrière. Il est vraisemblable que Macer mourut au combat, couvert de gloire, alors qu'il commandait en fin de carrière (il avait au moins cinquante ans) sur le haut Danube une compagnie de guerriers rhètes armés d'un court javelot (*gaesum*) qui leur était spécifique, cantonnée dans une place forte du haut Danube, le *castellum Ircavium* qui n'est toujours pas localisé. Sa fille *rapatria*, comme il l'avait demandé, ses cendres à *Saintes*. L'inscription, d'une grande qualité, devait orner un mausolée splendide qui fait présumer qu'il était d'une famille de notables locaux et/ou qu'il s'était enrichi dans le métier militaire. Dans ce texte important pour les origines de l'armée impériale romaine, on retient ici les décorations que reçut Macer pour de hauts faits militaires, peut-être lors de sa mort en héros combattant. Il les devait non au général commandant les troupes engagées, mais, contrairement aux règles romaines, à ses compagnons d'armes, et ces décorations n'avaient, elles non plus, rien de réglementaire. Elles évoquent la dévotion des hommes à leur chef, dans la meilleure tradition des troupes gauloises ».

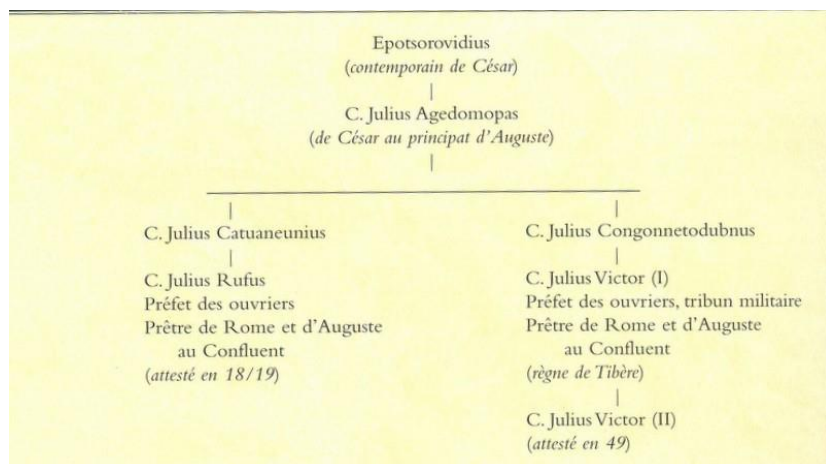
Caius Julius Rufus et l'arc de triomphe de Mediolanum



Fig. 94. C. Julius Rufus et ses ascendants sur la face orientale de l'arc de Germanicus (cl. L. Maurin).

Photo extraite de « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 »





Louis Maurin a indiqué, dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 », la généalogie de la famille de Julius Rufus, donateur de l'arc de Germanicus à Mediolanum. Il ajoute :

« ... C. Julius Rufus, a aussi offert, vers 10/15 après J.-C., l'amphithéâtre des Trois Gaules au Confluent. C. Julius Victor est le donateur d'une statue à Drusus III, et son fils d'une autre à l'empereur Claude. Les deux cousins germains ont été tous deux prêtres de Rome et d'Auguste au Confluent de la Saône et du Rhône. Par cette institution, le pouvoir augustéen prétendait assurer à sa manière la continuité de la communauté des

peuples de la Gallia comata, en gros la Gaule celtique, réunie par lui au sanctuaire du Confluent, à la porte de la colonie de Lyon, et présidée par le prêtre du culte impérial ».

On constate que le nom gaulois se maintient pendant trois générations, associé d'abord à Caius Julius, puis disparaît complètement. Rufus et Victor sont de vrais citoyens romains. Ils devaient disposer d'une fortune considérable pour offrir à leur cité un arc de triomphe, et pour avoir fait construire un théâtre du côté de Lugdunum (Lyon). Ils font partie de la tribu Voltinia, comme Caius Julius Marinus.

Rome sait récompenser ses fidèles serviteurs, mais la romanisation est en marche. Le latin devient langue officielle. Par contre, les magistrats de Mediolanum, sur lesquels s'appuie l'administration romaine, gèrent réellement leur cité sur le plan judiciaire et fiscal, et élaborent les projets de construction et d'équipement.



Pont et arc de triomphe reconstitués par Jean-Claude Golvin

La romanisation est en marche

C'est sous Octavius, devenu Auguste après l'assassinat de César et la mort de Marc-Antoine, que la romanisation de la Gaule, et notamment du territoire des Santons, s'accélère. Il envoie, pour gouverner la province, son compagnon d'armes Agrippa, qui plus tard deviendra son gendre. C'est autour des années 40 avant JC que les décisions les plus importantes furent prises pour la *civitas santorum*.



L'amphithéâtre de Mediolanum, reconstitué par Jean-Claude Golvin

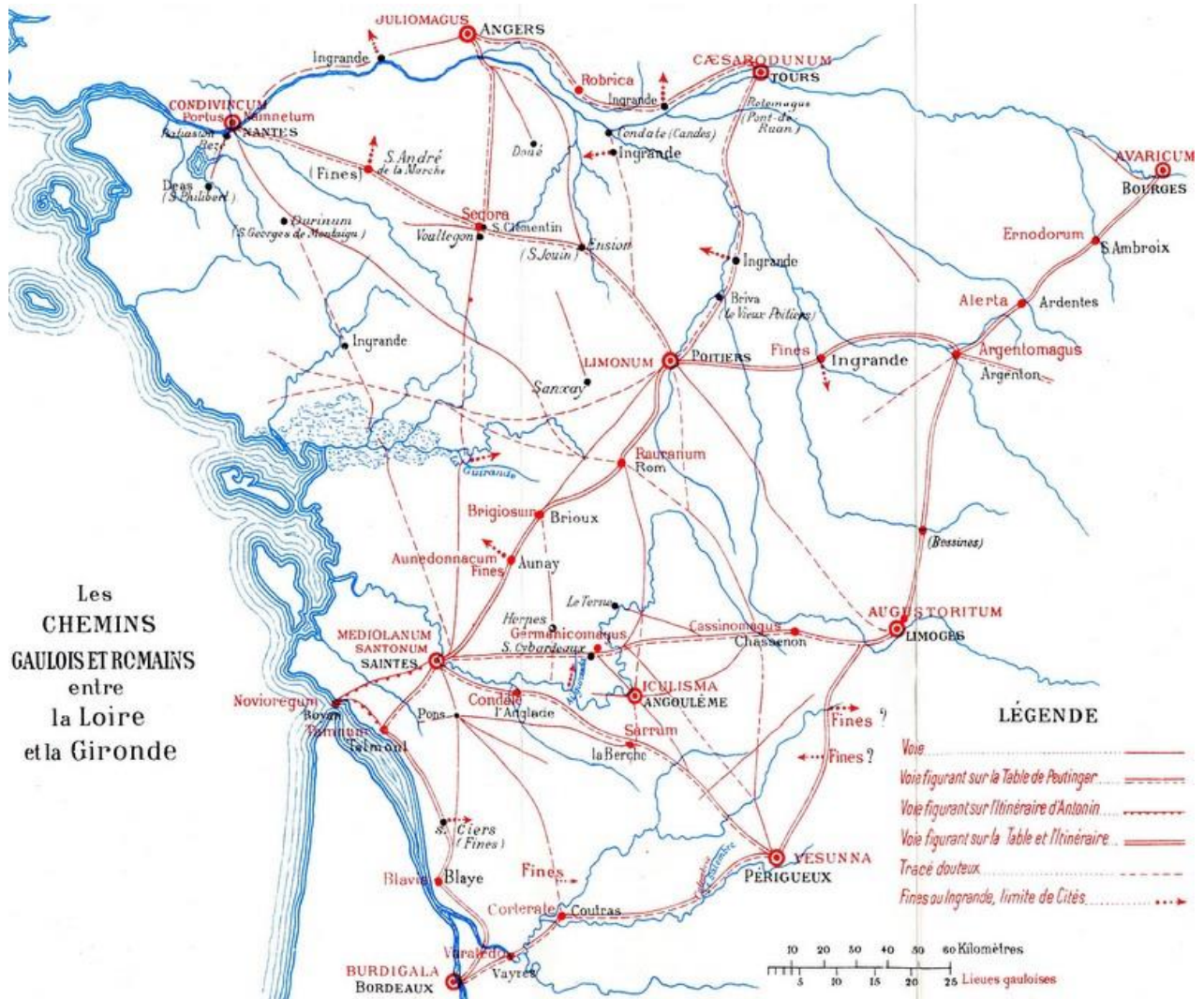
Les nouvelles frontières furent établies. C'est certainement à cette époque que le sud du territoire santonn fut amputé, en punition, pour être offerte aux Bituriges Vivisques. Au nord, c'est la Sèvre niortaise qui servait de limite. A l'est, Cognac et Barbezieux étaient santons, mais certainement pas Iculisma (Angoulême), comme nous l'avons précisé dans la première partie. Ces frontières sont restées stables pendant de nombreuses années, de sorte qu'après la christianisation l'Église, en se dotant d'une organisation territoriale, a calqué celle-ci sur les frontières romaines.

Quant à Mediolanum, c'est sous Auguste et Agrippa qu'elle devint une cité romaine, avec un amphithéâtre, des thermes, un forum, et un aqueduc (1) pour amener l'eau, à partir de Vénérand. Les rues de la cité furent élaborées selon un schéma purement romain. Lorsque la Via Agrippa franchit la Charente, sur le pont de pierre où se trouve l'arc de Germanicus, elle forme la grande voie *decumana maximus*, suivant le tracé de l'actuelle rue Victor Hugo.

Les autres rues sont parallèles ou perpendiculaires au *decumana maximus*, l'ensemble formant un damier plus ou moins régulier.

(1) Voir l'ouvrage de Jean-Louis Hillairet signalé page 5

Agrippa constitua un réseau routier d'importance dans toute la Gaule. La carte ci-dessous est extraite de l'ouvrage de A-F Lièvre paru en 1893 aux éditions Williamson à Nantes. A signaler que Lièvre situe *Novioregum* à Royan, ce qui est une erreur.



A partir de Lugdunum, cité qui est devenue la capitale de la Gaule après la conquête, la via Agrippa arrive à Mediolanum en traversant le Massif Central et les Monts Cemmènes (devenus Cévennes). C'est, en gros, l'itinéraire qu'avaient prévu de prendre les Helvètes lorsqu'ils pensaient venir chez les Santons.

Après *Augustoritum* (Limoges), la Via Agrippa traverse la Vienne à Aix-sur-Vienne. Elle entre dans le département de la Charente en débouchant sur l'actuelle commune de Chassenon. Celle-ci correspond à l'antique *Cassinomagus* où se trouvait un complexe monumental gallo-romain, établi entre le I^{er} et le IV^e siècle. Une bifurcation conduit à *Rauranum* (Rom) et peut-être *Aunedonnacum* (Aulnay de Saintonge).

La voie passe ensuite à Saint Cybardeaux, où l'auteur situe le *Germanicomagus* de la table de Peutinger, qui aurait été un *vicus*, une étape pour les voyageurs. Il reste, sur une colline, les vestiges d'un amphithéâtre (photo ci-contre). Elle y croise une route allant vers Aulnay ou Brioux, provenant certainement d'*Iculisma* (Angoulême).

Elle passe à Sainte-Sévère, près de Cognac, puis au nord du bourg de Cherves et traverse l'Antenne au pont de Saint-Sulpice.

La voie continue rive droite par Saint-Savant et aboutit à Mediolanum Santonum, en face de l'arc de Germanicus qui marquait l'entrée du pont sur la Charente.



A partir de Mediolanum, plusieurs routes conduisent dans des directions différentes :

au nord chez les Pictons (on appelle encore « route romaine » celle qui part de Saintes, traverse Écoyeux, Varaize, Aulnay, Brioux, Rom, où existent des vestiges gallo-romains, et file sur Poitiers) ; une route menait à *Juliomagus* (Angers), une autre à *Namnetum* (Nantes)
 au sud en Aquitaine, vers *Burdigala* en passant par Blaye, et vers *Vesunna* (Périgueux), appelé « chemin boisné » (chemin borné), traversant à la sortie de Mediolanum la commune de Les Gonds ;
 et à l'ouest vers le port.

D'où viennent les Santons ?

C'est la grande question. Quel est ce peuple celte qui est arrivé chez nous et a donné son nom à notre province ? Et d'où vient-il ? Vous serez certainement déçus, car en l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons émettre que des hypothèses, vous n'aurez pas de réponse concrète. Si l'on admet que l'arrivée des Celtes en Gaule, provenant de l'est de l'Europe, s'est déroulée progressivement entre le 5^{ème} et le 2^{ème} siècle avant JC, nous ne savons pas quand, exactement, ils se sont implantés en Saintonge.

Dans les années 1960 un chercheur saintais, M. d'Armet, émit l'hypothèse que les Santons sont arrivés sur nos côtes environ 3 000 ans avant notre ère. C'était un peuple de la mer, venu des îles atlantiques (Canaries, Madère ou les Açores). Un bouleversement géologique aurait fait fuir ces populations, qui se seraient implantées au Pays Basque et sur nos côtes. En ce sens, les Santons étaient différents des autres peuples de la Gaule, et n'auraient été assimilés que vers 100 ou 200 avant JC. Ce peuple était composé de quatre tribus principales : les Arivos, fixés sur la côte et les îles, les Doci-Sani, dans le bassin de la Seudre et de la Seugne, les Doci-Né, cantonnés dans la vallée du Né, et les Santonos-liberi, les plus nombreux, qui donnèrent leur nom à ce peuple.

Cette théorie n'est plus d'actualité. On suppose que les Santons, arrivés d'Europe de l'est comme les autres peuples celtes, se sont mêlés, sans problèmes majeurs, aux populations déjà existantes. Il reste une énigme : qui étaient ces Santons qui, en 101 avant JC, alliés aux Cimbres et à la tribu helvète des Tigurins, furent battus par Marius à Verceil, au nord du Pô (voir Boutillon n° 50) ?

L'abbé Lacurie pense que des tribus teutoniques envahirent le territoire santonnais et en chassèrent les occupants, qui cherchèrent des terres ailleurs, vers l'Italie, et se trouvèrent ainsi impliqués dans la bataille de Verceil. Il ajoute que « le territoire des Santons, en changeant de maîtres, conserva ses anciennes dénominations et que les vaincus, en s'en allant, léguèrent leur nom aux vainqueurs ».

Cette idée est également battue en brèche. Plusieurs hypothèses sérieuses peuvent être émises.

La première consiste à dire que c'est après leur défaite à Verceil que les Santons, venus d'Allemagne du Sud, proches des Helvètes, se sont installés en Saintonge, peut-être accompagnés par des Tigurins. Cela expliquerait les liens qui existaient entre les Santons et les Helvètes, à l'origine de la guerre des Gaules.

Seconde hypothèse, les Santons sont déjà installés en Saintonge depuis plusieurs années, se sont organisés, et se sont mélangés à la population locale en donnant leur nom au territoire. Le contingent qui s'est fait écraser à Verceil avec les Cimbres et les Tigurins ferait partie du peuple Santonnais resté sur place en Allemagne, et non encore venu en Saintonge.

Pour conclure, je préfère laisser la parole à un spécialiste, José Gomez de Soto, dans « L'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 1 », déjà cité :

« Revenons à la question : les Santons sont-ils les premiers Celtes de Saintonge ? Qu'en 61 avant J.-C., les liens établis entre les Santons et les Helvètes, au moment où ceux-ci préparaient leur migration, s'inscrivaient dans la suite logique de contacts établis, lors des troubles de la fin du siècle, entre des Santons déjà établis en Saintonge et les Tigurins accompagnant les Cimbres en déplacement, et ensuite solidement maintenus, est une première hypothèse.

Que venus d'Allemagne du Sud ou d'une région proche dans le flot de l'invasion germanique de la fin du 2ème siècle avant J.-C., des Santons se fussent durablement installés en Saintonge est une seconde hypothèse. Que des contingents santonnais n'aient fait que rejoindre la migration lors de son passage en Occident dans la première hypothèse, ou qu'ils s'y fussent incorporés bien plus tôt, en Allemagne du Sud, dans la seconde, pour se faire écraser avec les Cimbres par Marius à Verceil en 101 restent des pistes historiques prometteuses.

Force est de reconnaître que nous ne pouvons trancher, et donc pas préciser quand ceux qui se désignaient sous le nom de Santons s'installèrent dans la province à laquelle ils devaient imposer leur nom. Furent-ils les premiers Celtes de la province, déjà installés lorsqu'au 5ème siècle avant J.-C. se constituait la culture laténienne du second âge du Fer, et depuis quand déjà étaient-ils présents ?

Depuis l'âge du Bronze, ou encore bien avant ? Au contraire, ne s'y sont-ils installés qu'à la faveur des troubles de la fin du 2ème siècle avant J.-C. ? Ou sont-ils venus à une date intermédiaire, à la faveur d'un de ces déplacements de population ou de groupes armés qui agitèrent le monde celtique, mais dont l'histoire n'aurait pas conservé le souvenir, alors qu'elle en a préservé la mémoire pour l'Italie, les Balkans, la Grèce et l'Asie Mineure ?

Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que la province, à l'instar de l'ensemble de la Gaule de l'Ouest de l'estuaire girondin à la Manche, n'était qu'une province du monde celtique laténien parmi d'autres, et ce dès le 5ème siècle avant JC ».

Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (troisième et dernière partie) Maît' Gueurnon

Du côté de chez Félicie

J'ai moins connu et pratiqué Félicie, qui était d'une génération antérieure, bien que conservant d'elle le souvenir de son physique. Et je regrette de ne pas avoir le coup de crayon de mon père (lui aussi grand ami d'Anne Audier) afin de reproduire ses traits de vieille femme triste, taciturne, peu avenante. Tout le contraire de Fernande. Sans doute les malheurs l'avaient-ils marquée : pertes de son mari, Charles D. (frère d'Eugène, le charron du bourg dont l'épouse Julia était également épicière) et de sa fille Renée. Toujours est-il que, "de mon temps", on imaginait mal en Félicie la fanatique de la danse évoquée par les informatrices d'Anne en page 10 du "Temps écoute"...

Pourtant, la plus lointaine souvenir que j'aie de sa salle de danse se situe autour de ma sixième année. Le 26 février 1939, en effet, une fête scolaire connut son épilogue en ce local depuis longtemps transformé en habitation. Ce jour-là, une intense activité règne dans les classes de Ste-Gemme où l'on s'affaire à ajuster les costumes dont petits et grands vont se vêtir afin de participer à un défilé aussi pédestre que carnavalesque.

Puis, chacun étant travesti, qui en petit lapin, en Saintongeaise, en Pierrot, en Colombine, en ballerine, en Vénitienne masquée d'un loup, en corsaire ou en sapeur-pompier, un beau rang d'oignons fut disposé dans la cour des filles où le photographe pontilabien Maurice Fouladou opéra sans douleur.

Enfin, sous la conduite de la "maitresse", Mme Tardy, le cortège bigarré contourna la place de l'Eglise pour gagner le "dancing" du Café du Centre établi dans l'aile sud du prieuré et tenu par Félicie. Ste-Gemme vécut, cette année-là, une mémorable mi-carême.



Au premier rang, le jeune Charly Grenon, avec un « gibus » en contreplaqué recouvert d'une peinture argentée. Ce chapeau, fabriqué par son père, permettait au jeune garçon d'être presque aussi grand que sa cavalière, plus âgée que lui.

Un peu avant ou après, je suivis mes parents en ce lieu pour un bal sans musicien, la grande nouveauté, grâce au "Pick-up" chanssonné par Goulebenéze. Jean D., le neveu de Félicie et ami de mon père, était électricien. A ce titre, il s'était pourvu de cet équipement léger de sonorisation par musiques de danse enregistrées sur disques 78 tours, ancêtre de nos modernes platines et chaînes hi-fi. Dans cette salle de dimensions modestes (elle fut agrandie après le décès de Félicie), ce type de matériel suffisait.

L'électricien ayant "posé la lumière" dans l'ancienne salle de danse de La Belle-Croix, dont mes parents firent leur habitation, et procuré une radio ("un poste de TSF") dont l'auteur de mes jours confectionna l'ébénisterie, Jean les avait invités chez sa tante Félicie. La "réclame", déjà, saucissonnait le monde des loisirs et, entre deux airs à danser, le DJ avant la lettre faisait entendre une chanson publicitaire si souvent ressassée au cours de la soirée, que j'en appris par cœur les paroles à ce moment-là et m'en souviens toujours 77 ou 78 ans plus tard : "Elle lisait Marie-Claire/ Avec amour, avec ferveur/ Le journal le plus sincère/ Et aussi le plus tentateur/ Tentateur", le tout enrobé d'une musique entraînante. Marie-Claire était un magazine féminin dont l'autre épicière de Ste-Gemme, belle-soeur de Félicie et maman de l'électricien, était dépositaire, ainsi que d'autres titres nationaux et de La Petite Gironde, l'ancêtre de Sud-Ouest, tandis que l'épicerie de La Belle-Croix vendait « La France ». Amusant : lors de sa création en 1966, je crois, le périodique « Elle » s'est inspiré de ce refrain pour lancer son propre magazine : « En 1939, elle lisait Marie-Claire. Désormais, Marie-Claire lira Elle », slogan décliné sur une portée musicale ...

Une prestation prestigieuse

Mais si Félicie avait tenu un livre d'or des nombreuses prestations organisées dans sa salle, il n'est pas douteux que celle qui marqua la fin de la Seconde guerre mondiale aurait occupé une place de choix. Germain Garcias dit "Jean" et sa femme Madeleine dite "Nita" entrèrent dans la clandestinité sur la fin du conflit, ayant recueilli une petite juive dont les parents avaient été victimes de la rafle du Vél'd'Hiv, le 16 juillet 1942. Les cousins Garcias débarquèrent un beau jour en Saintonge avec leur protégée et leur chien Marouf, un ténérife qui fut incontinent baptisé "Barouf", car il aboyait constamment.



Jean et Nita Garcias

C'étaient des artistes d'une certaine notoriété. Les nombreux portraits que j'ai d'eux sont tous signés du studio Harcourt, le célèbre photographe des vedettes. Ils avaient d'ailleurs élu domicile à Paris, rue Orfila. Jean dirigeait alors un orchestre réputé qui se produisait dans les grands casinos du littoral français et les principaux théâtres nationaux. Lui, né à Oran, le 9 janvier 1898 ; elle, Charentaise de Corme-Royal où son père était facteur, y avait vu le jour le 23 juillet 1907 ; elle jouait de la contrebasse dans l'ensemble conduit par son mari, violoniste virtuose.

Ils avaient derrière eux une carrière artistique remarquable. J'ai conservé, dans les archives familiales, un contrat d'engagement établi en 1943 qui les liait à l'immense directeur du Théâtre de Düsseldorf Werner Effmann, qui tenait également à Paris les rênes du prestigieux Théâtre de l'Empire, 41 avenue de Wagram, où, quelques années plus tard, je fus applaudir "Rose-Marie", avec Paulette Merval et d'autres succès de l'opérette. En l'occurrence, les artistes étaient engagés "pour la durée de 14 jours avec droit de prolongation pour la Direction (...) en territoire occupé et les îles", à raison de "deux représentations par jour, voyages et logement payés".

Réfugiés dans le village de leur tante Fanny (ma grand-mère), une brave femme sans enfants, la "mère" Piochaud, les logeait au hameau de Chez-Bonneau.

C'est ainsi que Jean Garcias se mit spontanément à la disposition des soldats de la Libération et courut au bourg avec son stradivarius, jouer la Marseillaise pour la population rassemblée. Ensuite, on dansa car les bals avaient été interdits pas l'Occupant. La salle de Félicie, pour ce gala improvisé de la Victoire, s'offrait l'ouverture patriotique d'un maestro d'envergure continentale tel que Ste-Gemme n'en accueillit probablement aucun par la suite.



De gauche à droite : la marchande de poissons, Louise M., mes grands-parents (marqués d'une croix), leur fils aîné Armand, le violoneux André J., dit « Poule Nègue », qui passait pour sorcier. Au premier rang : Jean D., l'électricien, neveu de Félicie, Hélène T., Blanche T., Yvonne T., qui tint le café du Centre. Accroupi : mon père Abel, menuisier, et son accordéon.

Parmi les autres personnes ayant vécu au prieuré dont je me souviens : Zélida était l'épouse d'un garde-champêtre. Un de leurs petits-enfants, qu'ils élevaient, fut mon camarade d'école. Ils habitaient le logement du prieur dont l'entrée, au sud du monastère, est surmontée d'un écusson aujourd'hui illisible. C'est Mme M., dont la descendance est toujours domiciliée dans la commune, qui leur succéda à la même résidence.

L'enteur'ment dau groû Robert Maît' Piârre

- *Dominus vobiscum*, dit le curé.

- *Et cum spiritu tuo* reprennent les ouëille dans un ensemble parfait.

Et le curé commence son homélie :

- Mes bien chers frères, c'est par la chair que Robert est mort ...

Il a raison, le *thiuré*, mais ce n'est pas la chair douce et provocante des *drôlesses de thieulong*, qui est en cause, mais celle, tendre et succulente, des *canet*, des *goret* (sauf vout' respect), des *jhéline*, des *beû*, des *piron*, que les femmes du village savent si bien cuisiner. Robert était un *viandoux*. Il aimait manger, et il était devenu énorme. Denise, qui sait toujours tout avant tout le monde, dans le village, raconte :

- *I pezait pas loin de troués cent liv', quant il a définté. I-l'avant dû s' mett' à dix peur porté l' çarcueil, o-l'était pas ine petite affaire ! Les Pompes funèbres avant alonghé leû facture de vingt peur cent, à c' que diziant le monde, à cause qu'i-l'avant dû faire in citron pu groû, et qu'i-l'avant dû d'mandé mé de croque-morts que d'acoutumée.*

Le curé a terminé son sermon, et les fidèles sortent de l'église pour aller au cimetière. *Et les losses se mettant à petuché.*

- *Thiëû peur' Robert i-l'a pas teurjhou été si groû qu'o dit Éguiantine. Jh' me souvint quant il a néssu. O-l'était l'ân-née de la grande dérivée à Saintes, en jhanvier cinquante-cinq. Il était pas bin groû, boun' ghens, il était prématuré de sept moués, in p'tit échaudit. Le met'cin, feu le défint Docteur Chauvin, avait dit à sa mère, la Mauricette, que le drôle pass'rait pas la jhônée. Et beun, a l'a mis dan ine bouète de chaussures, avec de la ouète au fond, à coûté dau foujhé. O-l'était son promier drôle, a-l'avait jhamais pu en avouère avant, et a-l'avait pas loin de quarante ans. A-l'a tout fait peur le consarver, et o-l'a réussi. Le mét'cin n'en rev'nait pas !*

- *Vouais, ajhoute la Denise. Mais o faut dire que la veille Farnande, la sarvante qu'était dans la maisonnée dépeux mé de vingt ans, s'é beun othiupé de li. O-l'é d'venu un biâ drôle, le Robert, et quant il était jhène, tout' les drôlesse veuliant le feurquenté.*

- *Et à l'âghe de vingt ans, dit Lucienne, i n'en a pris ine, mais o l'était p'tête point thièle-là-là qu'o zi foulait. O-l'était la Paulette, la feuille aux Sabourâ, qu'était caissière dan in supermarché à Jhonzat. A qu'neussait reun à l'ouvraghe de la ferme, a fazait reun de la jhônée. Et coum' de jhuste, a s'entendait point avec sa belle-mère. « Ma nore, dizait Mauricette, o-l'é-t'ine feûgnante. Créyez-vous que Robert arait pas pu n'en pren' ine moins jholie mais pu travaillouse ? Ét-ou sot in houme, qu'a dizait ! ». C' qui fait qu'à la Mauricette, thièle affaire o y a bibé le sang, et a-l' é morte l'ân-née amprès le mariaghe. A s'en est allé r'trouvé feu son défint mari, l' père Arnest, et le drôle s'est r'trouvé tout seul avec la Paulette.*

- *Hûreusement qu'o-l'avait la veille Farnande peur s'othyuper dau min-aghe et de la thieuzine, dit Denise. A-l'at élevé l' Robert coum' son fi. Argardez-là, d'avant nous, qu'a braille coum' ine madeleine !*

- *Et la Paulette, a-l'é pas v'nue, ajhoute Éguiantine. O-l'é vrai que jh' la vouéyons pu dépeux qu'i-l'avant divorcé, à c' qu'i paraît a lojhe dau coûté de Saint-Jhean d'Anghélique ! Leû mariaghe a deuré qu' deux ans, a-l'a thyté la ferme jhuste amprès la mort de sa belle-mère.*

Mais la procession arrive aux *cémentières*, et tout le monde se tait. Et il y en a du monde, o *grouille coum' ine pochée d'âchets*. Le curé fait une dernière prière, et le cercueil est mis en terre, dans cette terre de Haute-Saintonge où Robert est né et qu'il n'a jamais quittée. Ensuite, les femmes rentrent chez elles et les hommes se retrouvent au café du Père Labisse. Il y a le Père Chabrot, l'ancien maréchal-ferrant, *que le monde app'lant Buffrouille*, le vieux Piroulet, qui a été facteur, *châffré « Va d' son pied »*, et Marcoulet ou « *Thiure-poche* », le percepteur en retraite. Avec Robert, ils avaient l'habitude de jouer à la belote chez le père Labisse, le dimanche.

- *O-l'é quant la Paulette l'a thyté qu'i-l'a coumencé à groussit, qu'o dit le Père Chabrot. I-l' était teurjhou abrâmit, o foulait qu'i manjhe. O l'é vrai qu' la veille Farnande le souégnét bin coum' o faut.*

Quand sa femme l'a quitté, Robert fut triste et désemparé. Il fit une sorte de déprime, *coum' diriant les savants qui souégnant l' monde* dans des hôpitaux psychiatriques. Et il se mit à manger, pour compenser. Il mangeait toute la journée, comme le Charentais dans l'histoire de Goulebenéze, *qui manjhait six cots peur jhôr*. Mais attention, il ne mangeait pas n'importe quoi, *o-l'était-ine goule fine*, il aimait festiner. Et la Farnande lui faisait mijoter des plats sur la cuisinière à bois !

- *Manjhe mon drôle, qu'a dizait, o peut pas t' faire dau mau, o l'est dés produits de nout' pays !*

Et le Robert mangeait, il était *de boune mâche* et il trouvait que c'était bon. Et il buvait de bons coups, mais pas plus qu'il ne fallait : du pineau, de ce si bon pineau *que n'on fait à Jhonzat*, et qui venait de ses vignes, du vin de sa propriété, et un petit verre de cognac après le café, *peur zi chauffé l' jhabot*.

Et il grossissait, mais il était *benaise*.

- *Jh' me souvint, dit le vieux Piroulet, in jhôr i m'a-t-invité à déjhûner. Farnande avait fait ine daube de beû. O sentait-à-bon dans la piace, ine odeur à vous peurliché les babines ! Thièle daube, la Farnande l'avait aquemodé dépeux troués jhòrs, et a mijhotait à p'tit feu.*

C'est vrai qu'elle savait la faire, la daube de bœuf, mais il n'empêche que Robert n'était point trop patient quand il avait faim :

- *Est-elle pas thieute, qu'i dizait, jh'ai la piâtrelle, jhe m' sens cabourne, o faut que jh' prenne in atendillon ! T'à bin mis in pied de viâ ? Et t'à pas oubiyé le suc ? Et l'avouène de thiuré ?*

Et la Fernande lui répondait :

- *Mais t'inquiètes pas mon drôle, j'ai mis tout c' qu'o faut, et si tu la trouves pas boune, j'h'arête de faire la thieuzine !*

Elle ne le pensait pas bien sûr ! Mais o faisait melouné Robert.

- *Et thiële daube, dit Piroulet, j'h'en ai j'hamais manjhé d'aussi boune. J'h'en peurnions autant avec le nâ qu'avec la goule ! Troués assiétéés à ras bord, qu'il a manjhé le Robert, i n'en était pas gueudé, vaillant j'husqu'à la dornière lichée. Et Farnande, qui le bireuillait, avec in euil attendorzi.*

- *Moué, dit Marcoulet, o l'é de vent' de viâ que j'h' me souvins. A zou avait préparé bin coum' o faut, et a-l' avait fait grillé des tranches de pain cont' le foujhé, qu'o foulait frotté d'ail. Ah mes peur z'enfants, o-l'était bon, mais ma goule a essamé l'ail pendant troués j'hôrs ! O l'é ma bourgeoise, qui fazait j'holi !*

Et Robert mangeait.

- *Supé in oub' deux cent d' cagouilles zi fazait pas poûr, dit le Père Chabrot. Et la thieuzine de goret (sauf vout' respect) : le moument de tuer le « bourgeois » était ine fête voure tous les émits étiant invité.*

Et Robert continuait à grossir.

- *Mais o l'est pas pac' qu'il était groû qu'il était pas fin ! ajhoute le Père Chabrot. La benasse, i savait la m'né, et i-l' avait d' bons j'hornaillers.*

Ce qui fait qu'en 2003, Robert avait décidé de ne pas semer de garouil :

- *I zou sentait pas ! dit Marcoulet. Eh beun thiète ân-née-là, o-l'était la kianicule, et j'h' manquions d'éve. Thiélys-là qu'aviant s'mé dau garouil peuviant pas zou arousé coum' o faut, et o l'a reun douné. « O l'est l' cougnat qui m' doune des intuitions », qu'i dizait, le Robert !*

- *Et il a bâzi tout d'in cot, mais à tab'ye, devant ine assiétéée de sauce de pire dit l'ancien facteur. O l'é coum' thie û qu'i veulait définter, en manjhant, i zou avait teurjhou dit. Et il avait oyut j'uste le temps de finit soun assiète, coum' si le Bon Yeu zi avait fait ine dornière faveur !*

Le lendemain de l'enterrement, le notaire du village, Maître Biacoulet, informa le Maire, Fernande et les trois amis de Robert qu'il voulait les voir. Quand tout le monde fut assemblé dans l'étude, le notaire ouvrit le testament rédigé par Robert peu avant sa mort. Et quand il lut les dernières volontés du défunt, ils écarquillèrent les yeux grands comme des soucoupes. Robert voulait que tout le village soit réuni à la salle des fêtes pour festiner, et il avait même fait le menu de *thiële ribote*, en souhaitant que tous les hommes et les femmes du village aident Fernande à préparer la fête. Voilà ce qu'il voulait :

*Pineau (prenr' les bouteilles qui sont dans la cave)
Soupe de bouillon gras
Grillon chérentais (les bocaux sont dans la souillarde)
Heûtres de la Seudre avec des saucisses grillées su des j'havèles
Cagouilles à la Rochelaise selon la recette de Goulebenéze
Court-bouillon d'anguelles pêchées dans la Seugne
Creu dau mitan (guiace à la vanille arrousée de cougnat)
Ghigot saintongheais et monjhettes plates de Pont l'Abbé
Salade frisée avec ine frottade d'ail
Feurmajhe de bique et de vache
Millas, et caillebottes arrousées de cougnat
Les bouteilles de vin roughe et d' vin bian bian sont à la cave
Café et cougnat*

Il y eut plus de deux cent *nossous* à ce repas. C'est la Fernande qui commandait, mais tous les hommes et les femmes du village, même les drôles et le curé, ont aidé. Au repas, le curé a dit une prière en parlant de Robert, qui devait être content *en bireuillant toute thiële assembyiée dépeû l' Paradis*, et tous ont mangé, bu et chanté, comme le voulait le défunt, en terminant bien entendu par « *La chanson dau vin bian* ».

O l'a fini à quat' heure dau matin !

L'enterrement du gros Robert, les invités s'en souviendront pendant longtemps, au village.

*Groû : gros.
Thiuré : curé
Thieulong : de l'endroit, des environs.
Canet : canard.
J'héline : poule.
Piron : oie.
Sitron ou çarcueil : cercueil.
Losse : médisante.
Bibé le sang : se faire du mauvais sang.
Dérivée : crue de la rivière.*

Nore : belle-fille, bru.

Échaudit : nabot, nain.

Foujhé : foyer.

Cémentières : cimetièrre (le Charentais a l'habitude de mettre ce mot au pluriel).

O grouille coume ine pochée d'âchets : ça remue comme une poche de vers de terre (expression charentaise) ; on dit également « coum' in bouessâ d' puces ».

Abrâmit : affamé.

Peurliché les babines : se lécher les babines.

Avouère la piâtrelle : avoir faim.

Cabourne : creux.

Suc : sucre.

Avouène de thiuré : poivre.

Pied de viâ : pied de veau.

Melouné : grommeler.

Nâ : nez.

Gueudé : rassasié.

Bireuillé : regarder.

Attendorzi : attendri.

Vent' de viâ : ventre de veau (sortes de tripes cuisinées avec le ventre du veau).

Lichée : bouchée.

Essamé : embaumer.

Supé : sucer.

Bourjhois : surnom donné au goret ; on disait aussi « Peursident ».

Garouil : maïs.

Ève : eau.

Bâzi : mourir.

Jhavelles : fagots de sarments de vigne.

Isabelle, une Hollandaise en Saintonge

Isabelle Akkermans



J'ai fait la connaissance d'Isabelle lors d'une soirée « énoujhelajhe de noix », chez la famille Bégau à Villars-les-Bois. Et je lui ai fait connaître « Le Boutillon de la mérine », en lui proposant d'écrire dans les colonnes du journal.

Voici ses impressions, très intéressantes et émouvantes, et l'on s'aperçoit que les problèmes sont les mêmes, concernant le langage des anciens, en Saintonge, et aux Pays-bas.

Depuis la soirée mémorable où j'ai entendu Monsieur Péronneau parler de son grand-père, Goulebenéze, je lis le "Boutillon de la Mérine", en apprenant beaucoup sur cette région, que j'habite à mi-temps (je suis Hollandaise).

J'essaie de comprendre les histoires en patois, ce qui n'est pas facile, mais il est intéressant et émouvant de regarder une langue dont on ne sait pas si elle subsistera Les changements dans ce domaine sont comparables, en France et aux Pays Bas.

Même dans un petit pays comme le nôtre, il y a beaucoup de patois et dialectes différents (et une langue à part, le Fries, qui a la même origine que l'anglais). Mais dans les années 50, quand j'étais enfant, chacun qui voulait réussir socialement s'exprimait dans le néerlandais standard : le ABN, la langue officielle. Ma mère à moi venait de l'est du pays (de Twente) et mon père était originaire du sud (de Brabant), mais avec leur mariage, en 1947, ils s'étaient installés dans une petite ville entre les deux, à la frontière allemande, près d'Arnhem.

Là, les gens parlaient un patois qui ressemblait à l'allemand. Notre famille (qui était "de l'importation", comme était l'expression) ne le connaissait pas, mais nous l'entendions parler, à l'école (dans la cour, pas pendant les leçons) et par notre bonne, qui venait d'une ferme dans les alentours.

Officiellement le patois ne jouait plus un grand rôle ; entre eux les gens le parlaient toujours, mais moins qu'avant. Il y avait plus de migration, facilitée par les meilleurs moyens de transport : les gens s'installaient plus facilement dans d'autres régions, pour leurs études ou leur travail.

On aurait pu s'attendre à ce que le patois disparaisse totalement ... Mais non ! Pour un certain nombre de gens, le patois est toujours le moyen de se sentir chez eux, de créer un sentiment d'intimité, de se distinguer du monde extérieur. Le patois, c'est comme les pantoufles qu'on remet en rentrant, avec un soupir de soulagement.

Et moi, les rares fois où je rentre encore, et que j'entre à Arnhem par le train de chez nous, le patois me souhaite la bienvenue !

Goulebenéze à Clion sur Seugne

Maît' Piârre

Lorsqu'il venait donner un spectacle dans une commune, Goulebenéze avait l'habitude, à la demande des habitants, d'écrire une petite chanson mettant en valeur les qualités - ou les défauts - de chacun d'eux. Voici deux chansons écrites à plusieurs années d'intervalle. Ces textes m'ont été remis par Guy Bernard, qui s'occupe du Musée des vieux métiers à Clion (voir Boutillon n° 42).

Chanson des gas de Clion

9 mai 1920

Air : Les trompettes en bois

Refrain

Allez-zi dont ! Allez-zi dont !
Vers la Seugne, vers la Seugne,
Jholies drolesses aux piaux copé
A Clion n'on troue-t-à s'accoubié !
Allez-zi dont ! Allez-zi dont !
Vers la Seugne, vers la Seugne,
O l'est enteur Jhonzat et Pons :
I zou app'lant l' bourg de Clion !

I

Allons les gas d' Mosnat
Et d' Fléat
Le moument est rendu
D' pas avouèr le bet coudut !
O faut qu' jh' huchons teurtous
Coum' des fous
Les coubiet d' thyell' chanson
Limée su l' bourg de Clion !
O l'est tout au rà d' la Seugne
Vour que n'on pêch' des broch'tons ;
O yat poin d' chétit areugne,
O l'est l' pays des bons bitons !

II

Teurbuchet fait des pains
Coum' pas z'in,
Roturier tue des viâ
Et Allair' zeux tann' la piâ !
Célestin fait l' faraud
Quand o faut :
N'on sait beun qu'il est bon
Su l' varvolet et l' bourgnon ;
Miton prenra vout' pointure,
Grésil, Baurion, Ghillardeau
Maçonant tout' les mâzures
Avec les piâr' quo fôrnit Ghervreau !

III

Au respec que jh' vous douet,
Les goret
Manquant pas dans l' quartier
Avec thyieu drôl' de Pasquier,
Barraud est bon su l' bot
Et Penot
Coum' o faut surveill'rat
L' beurr' dau moulin d'Izaat !
Baurion scie des pianch' de latte
Prr' les Chauvet, et Pitard
Et Landreau que reun n'épate
Emmanch' des z'armouère et des piacard !

Chanson de Clion-Sports

27 mars 1935

Air : Les gâs de la marine

Refrain

Si vous veulez vouèr coum' n'on trotte,
Coum' n'on fait veuster l' ballon,
Les gas, faut v'nit-t-à Clion ;
In bon cot d' pied dans la beurlotte,
O vaut meûx beun entendu,
Que l' pied thieuq' part !
Si thieuq' cot l'in n'empêch' pas l'aute,
Clion-Sports n'en est pas peurdu !
Dans le pays des bons z'apôtes,
A Clion i n'ant pas tort
D' pas s'enrocher avant d'êtr' morts !

I

Y en a qui s'enneuyiant
Qui sont jhamais contents
Qui passant zeûx vies
A se roujher les sangs !
Nous z'autes à Clion-Sports,
Jhe sons teurtous d'accord,
Et la neurasthénie
Nous fait pas pardr' le nord !
C' qu'o y a d' coumod' chez nous
Su l' terrain vour n'on jhoue,
Quant le ballon vint fou
I cheit teurjhou dans les choux !

II

In souèr chez Jhillardeau,
Enteur deux Force-trot
Jh'avons noumé la Reine,
O l'est dépeux thyieu cot
Qu'o nous porte bounheur
Et quant jh'allons ailleurs
En s' dounant in p'tit d' peine,
Jhe sons souvent vainqueurs ;
Grollier le goal blondin
Et le « petit » Fortin
Ajhidant-t-à Harpin
Qui fait in mètr' quateur vingt !

III

Vérat fait « l' favori »
Et teurjhou Clovis rit
Si Turpin tire la ralle
Il est tout' d' même chéri !
Avec Grolleau, Bonneau,
Édouard et peux Rouzeau,
Camill' Peltant s'emballé
Pas s'ment l' temps d' bouèr' in cot !
Marcel le Beljh' tint bon
Son bout coum' in biton :
De r'tour dans sa maison
Entend souner l' gros bourdon !

IV
 Extrait qu'est poumadin
 Et malin
 Su la goule des faquin
 Pass' dont soun Extrait d' Lubin ;
 Abibon fait l' vélo
 Et Rideau
 Avec thyieu gâs d' Grossard
 Feurant les mistut sans r'tard ;
 Ghillardeau, Becquart Jhêrôme
 Vous pay'rant in cot d' vin bian
 Thyieu s'acoumod' beun en somme
 Avec le « P'tit Cliounais » d' Forsant.

IV
 Bicot bûch' coum' in maill'
 Mais gare à vous z'ortail :
 Roujhé teurpe su la plouse
 - Il est chaud coum' in' caill ! -
 Édouard est in bon gâs
 Dévoué coum' o yat pas,
 O n'en a pas beurchouze
 P' se doner tant d' tracas !
 Enfin jh'avons Riquet
 Qu'est pas pu long qu' mon douet
 Mais in gâs qui promet
 Et qu'est jhamais l' deurnier prêt !

Des nouvelles du pays Maît' Piârre

Goulebenéze au Musée des Cordeliers à Saint-Jean d'Angély



Goulebenéze fait toujours recette. Le 10 janvier 2017 j'ai donné une conférence, accompagné par Michèle Barranger (L'Ajhasse) et Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand). Le record d'affluence a été battu, et il a fallu ajouter des chaises.

J'ai raconté la vie de mon grand-père, à l'aide de nombreuses photos : son enfance, sa jeunesse, sa vie d'artiste, son activité politique, et les moments les plus difficiles sur la fin de sa vie.

Je tiens à remercier mes deux complices qui ont chanté ou raconté des histoires du grand Saintongeais, en musique, et ont conquis le nombreux public. Remerciements également à notre webmaster Benjamin qui a filmé une partie

de la conférence en direct sur la page Facebook du Boutillon.

Nous recommençons le 9 mars à l'Université du temps libre de Rochefort.

Matinée Goulebenéze à Saintes

J'avoue que j'ai été surpris, pour cette trentième matinée Goulebenéze. Contrairement aux années précédentes, le public était au rendez-vous et la salle était pleine.

Sous la houlette de Jacqueline Fortin, présidente de la Sefco, les patoisants se sont succédé pour raconter et chanter Goulebenéze, ou leurs propres œuvres.

Sur la photo ci-contre, Vout' Sarviteur en compagnie de Goule de V'lours.

Voici deux vidéos :

Michèle Barranger (L'Ajhasse) dans « La chanson dau Pineau » : [La chanson dau pineau](#)

Goule de V'lours dans « O mouille pu » : [O mouille pu](#)

Vous pouvez chanter avec eux, nous avons mis le texte de la chanson en surimpression.

Vocabulaire :

Palouère : bêche utilisée dans les vignes ; Tirer le chavillon : écréter à la main la terre entre les ceps de vigne ; Battre son dail : mourir ; Roumeau : râle d'agonie ; Souris-couette : musareigne ; Beuyioté : saccager ; Soubarne : pluie, averse, débordement ; Baur : sève, suc de la plante.



Festifolk n°13 ... un vrai bonheur Jhoël

Comme chaque année à la même époque, le devenu fameux Festifolk de Saintes a démarré dans la galerie commerciale du grand Leclerc, le samedi 28 janvier après-midi. Cette année, deux groupes folkloriques ont accepté l'invitation du Groupe Aunis et Saintonge, organisateur de cette rencontre annuelle. Il s'agit de La Bourguignonne de Dijon, et Lo Ceu de Pau. Les trois groupes ont envahi la galerie commerciale sur le coup de 15 h et des *beurouettes*. Petits et grands, tous en costume ont chanté, dansé accompagnés chacun de leur propre groupe de musiciens. Et tout cela pour le plus grand plaisir des pousseurs de caddies présents, ou amateurs éclairés venus tout exprès. Les nombreuses danses, chants, proposés et le fameux Ban bourguignon ont mis une sacrée ambiance. Il faut noter que le groupe le plus éloigné, La Bourguignonne était parti de Dijon à 2 h 30, du matin. Pas facile la vie d'artiste surtout quand on connaît le programme qui les attend pour le weekend.

Samedi soir à 21 h au Hall Mendès France, c'était le Bal Folk. Les présents ont dit que l'ambiance y était chaude. Certains le lendemain avaient encore mal de tête. Le bruit certainement, à moins que ce soit le *festipunch* préparé par les organisateurs et qui a failli manquer.

Dimanche après-midi la salle Mendès France s'est très vite remplie sur fond musical Aunis et Saintonge. C'est devant plus de 600 spectateurs que Roger Maixent Président du groupe, alias Châgnut pour les patoisants a ouvert les hostilités après avoir été accueilli par des applaudissements, alors qu'il n'avait encore *reun* dit. Ah quand on est une vedette ! Bien élevé, Roger a remercié le public, les personnalités présentes dont Monsieur le Maire, et puis les délégations des groupes folkloriques tels que Les Efourrigeas de Semussac, Les Batégails de Saujon, Les Déjhouqués de l'île d'Oléron, La Pibole de Courcoury, Lous Reoulés de La Réole ... Le folklore français est vraiment une grande famille !

C'est Aunis et Saintonge qui a fait l'ouverture en présentant différentes danses pratiquées à l'époque autour des noces « Dira-t-elle oui ? », des *assembiées* (fêtes au village), autour du pressoir, telles que le Brisquet, et puis les polkas, ritournelles, youskas, mazurkas, scottishs...



Les costumes sont beaux, les coiffes toujours aussi imposantes, les musiciens et danseurs se donnent à fond. En fin de spectacle, fidèle à son habitude, le groupe a présenté une nouveauté, le fameux Marché St Pierre de Saintes, façon Aunis et Saintonge. On y a vu des animaux (factices) dans des cages, des légumes, des bidons de lait, des tonneaux ... qui reflétaient une époque laborieuse mais conviviale, où chaque événement de la vie était l'occasion de se réunir, chanter, danser, de boire un coup, d'échanger avec ses proches ...NDLR : ils avaient de la chance les smartphones n'existaient pas encore.



Et puis ce sont les p'tites cagouilles, qui il y a encore un an avançaient dans un gentil désordre, mais qui à force de travail et d'accompagnement font aujourd'hui figure de pros. Elles ont un sacré succès avec leurs danses sur des airs de comptine, que le public reprend à l'unisson du type « j'aime la galette », ou qui fait bien rire comme « *la danse dau thiou* ».



Tout légers, chaussés d'espadrilles, voici les Béarnais de Pau avec leurs danses rapides ou les jupes et les grands capulets rouges bordés de noir virevoltent. Les danses sont sportives que ce soit au village pour la fête patronale ou à la cabane des estives lorsque les femmes apportent le ravitaillement. Les hommes pleins de fougue et recouverts alors de peaux de moutons se défient en luttant entre eux à l'aide de bâtons. Il n'y a que deux musiciens avec les Béarnais, l'un avec un accordéon et l'autre avec une flûte et tambourin, et on a pourtant l'impression qu'ils sont tout un groupe.

Bien entendu les Béarnais nous ont gâtés avec leurs très beaux chants dont certains se sont terminés en danse. Quel dommage, sur la fin de leur intervention, nous n'avons eu droit qu'à un couplet du fameux *Se Canto*, qui nous prend tous aux tripes.

Bien que chaussés de sabots de bois, les Bourguignons et Bourguignonnes font preuve sur scène d'une grande agilité, de grâce, lors de leurs danses, ou valse lentes avec un panier de raisins au bras. Lors des toujours fameuses Bourrées, leurs sabots martèlent le sol au son de la vielle à roue, du violon, de la cornemuse, de la flûte. Et là également nous avons droit à un excellent groupe de musiciens, de chanteurs, qui n'était pas avare en Bans bourguignons, tous repris par le



public. J'ai adoré la petite Zoé, seule enfant de l'équipe Bourguignonne, mais qui chante d'une façon appliquée comme une grande cantatrice, et ce, sans compter les pas de danses où elle ne commet pas d'erreurs. Dès samedi après-midi Zoé a sympathisé avec les p'tites cagouilles, et les phases de rapprochement était amusantes à voir.

Pour émouvoir un peu plus le public, avant le final, nous avons eu droit à une ronde dansante réalisée par de charmantes cagouillettes de 2 à 4 ans en costume d'époque, accompagnées de quelques mères cagouilles très attentionnées.

Enfin la farandole colorée, composée des trois groupes s'est mise à onduler à travers la salle après un démarrage sur un Ban bourguignon. Le public était debout et applaudissait. Le sourire était sur tous les visages.

Merci aux organisateurs Brigitte, Dominique, Jack, Mimi ... aux danseurs, chanteurs, musiciens, techniciens du spectacle, logeurs, faiseurs de gâteaux pour l'entracte, ... de nous avoir fait passer d'aussi bons moments.

Le chiffre 13, comme 13^{ème} Festifolk, nous a porté bonheur.

Bien entendu, à l'année prochaine !

Le coin des fines goules : les huîtres farcies aux noisettes et au cognac Maît' Piârre

Dans notre pays, les huîtres nous les mangeons crues, après avoir vidé le jus. Par tradition, en accompagnement, nous faisons griller des saucisses, ou des crépinettes pour la Nau (Noël). Sinon, nous graissons, sur du pain, du beurre demi-sel de chez nous, ou encore mieux *dau graton*.

Exceptionnellement, je vous propose une recette d'huîtres chaudes, recette extraite d'un livre signé Francis Lucquiaud, paru à Geste éditions en 2005 : « Recettes gourmandes charentaises ». Je ne l'ai pas testée. Je me suis dit que nous avons suffisamment de lecteurs et lectrices « fines goules », et que l'un ou l'une d'entre eux aurait envie de tenter l'expérience et de nous faire part de ses impressions.

Préparation : 60 mn ; cuisson : 15 mn ; farce : 12 mn ; gril : 3 mn

3 douzaines d'huîtres
30 grammes d'ail
25 grammes d'échalotes
25 grammes de persil
15 grammes de noisettes
150 grammes de champignons de Paris
50 grammes de beurre
5 décilitres de cognac
1 décilitre de crème fraîche
Sel, poivre
1 kg de gros sel

Hacher l'ail, les échalotes, le persil, les noisettes ainsi que les champignons. Les faire sauter dans le beurre puis ajouter le cognac et flamber. Laisser refroidir, mélanger avec la crème fraîche, saler, poivrer. Ouvrir les huîtres, vider l'eau, les farcir. Passer trois minutes à gril très chaud.

Pour maintenir les huîtres à l'horizontal sur votre gril, étendre un kilo de gros sel dans le plat. Il sera ensuite facile de déposer vos huîtres farcies sans qu'elles se renversent. Les chauffer vivement au gril, et les servir sur ce fond de sel, où votre préparation sera mise en valeur par la transition des couleurs.

Une famille de Saintongeais Jhustin Kiodomir et Cécile Négret

Bon sang ne saurait mentir ! Alexandre Négret, très connu dans le monde patoisant saintongeais sous le nom de Jhustin Kiodomir, a une arrière petite fille qui s'appelle Cécile Négret (voir Boutillon n° 39 de janvier-février 2015). Elle habite à Saint-Nazaire, mais est très attachée à la Saintonge et à son ancêtre. Elle publie régulièrement dans le Boutillon, pour le plus grand bonheur des lecteurs.

Elle a écrit un texte qui a obtenu un prix aux derniers jeux floraux de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, en s'inspirant d'une histoire de son aïeul. J'ai le plaisir de vous présenter les deux textes, côte à côte.

L'alcide-car emballé Jhustin Kiodomir



V'la tout pas qu' ma veille s'avait mis dans l' calâ d'avouer yelle tout ine treu-mobile ! Mais pas ine treu-mobile coume les autes, non ! ine manière de pétroleuse qu'a de coûté in panâ à roulette, in « alcid'car », coume y disant.

- Stelle, o nous s'rait bin c'mode p'r aller s' proumener l' dimanche !
- Mais, que jhe b'jhectis, sais pas feire marcher thiés machines à queue-sot, nous frit démancher thieuque chouse !
- Tou apprendras, qu'a dit, o n'est pas malin ! T'es don hein sot, dont...

N'insistis pouet, vous pensez, et thienze jhors amprès jh'allions à La Rochelle et jh'agh'tis peur l'arjhent d'ine belle peire de beûs meurlets, fan d' diarce ! thielle âcrie et l'panâ ! Grand malheur ! Moué qu'avis jhamais s'ment pu monter à ch'vau, quante jh'entendis thielle saloprie thi s' mettît à peter coume ine machine à batte et pis à sauter c'm'in jhène bicot, me créyis bein foutu !

Astheure, le pilote m' fasait vouer c'm'ô fallait s'y prende por marcher :

- Vous dounez in cot d' magnési ... d' magnésio ... — sait fout' pû ! — et vous tornez thielle manette ... Quante vous v'lez zou arreiter, vous copez l'allumajhe !

Gravis su thieu l'animau. N'étais pouet mal assis, faut pas dire c' qu'est pas ! Ma veille s'installit bein c'm'o faut d'conte moué, avec son bout'yon d'avant lé, le pilote dounit in cot d' magnési ... d' magnésio, tornit ine manivelle et frirt ... l'affaire s'en'allit pianjhément au p'tit trot d'in ch'vau ... Astheure, o n'eit pas tout, jh'étions rue d'au Paleit et y avait combe de monde. Jh' geulis, mais y se torniant pas ! La veille s'y mettît à son tôr et a fasait meit d' brut avec sa goule que tât in jhériment avec aute chouse ... Margré thieu, les jhens s' viriant pouet et jh' fasis des rasquoués c'm'ine sourit-chaude et jh' créyis bein queurver l'embourail à thieuques ins.

Me disais : « Ine foué su la grand' route, o l'éra meux. »

Rendus à la grouse Horlojhe, jhe tornis si fort que le panâ passi sù le trotter de conte la pissotièrre et que ma beurjhouèse fasit in saut de bicot.

- Ah ! stelle, mon bout'yon qu'eit cheit ! Arreite dont ! Arreite dont !

Voué, mais astheure, o l'eit que jh' savis pû coument faire ! Quoué torner, quoué virer ? Thielle-thyi ? Thielle-là ? Me rapp'lis pu c'm'avait dit l'gâs ... Fout' aisit otout avec toutes les saloperies qu'o l'avait alentour de moué ! Tiris in cordon ! O l'était ine meusique à sirène, o s'arrêtit pas ! Tiris ine aute ! Ah ! mes bons émits ! La machine fasit in saut en l'âr, créyis bein qu'a l'allit nous fout' dans l' bassin ! Et pis a s' mettît à peter coume si le yabe zou déralait et a s' mettît à foutit ... mais a foutit que jh' savis pu c'ment faire, et ma veille huchait, yelle...

REFRAIN

Air de la fameuse masurka :
« Dans ses salons un ministre... »
Arreit' dont la pétroleuse,
Thiau dagotrment m'essameuse,
Sacré foutu sabiâ,
Rougne-z-y dont l' buffiâ
- Arrêtez ! l' Bon Yeu t'entende,
Jhe n'sais pû coument m'y prende !
Limérotions nô z-ous,
Jh'allon-t-à casse-cou !

Thielle saloperie s'avait emballée ! Et jh' pouvais pas zou arrêter, vouéyons, jh' pouvais pas ! Et jh'étions astheure devant Tasdon ! Y avait ine grr'ouée d' canets, boun'jhens, thi torteuillant zeû peur' darrières ... Jh' passis au mitant en feurmant les oeils. N'en ébeurnit quate ou cint ...

Jh' peurnis l' tornant d' la Courbe c'm'ine élouèse ... frirt ...

Angoulins passit c'm'in vent ... Me disais, mais bon souèr, vour allons-jhi de thiau train ? Tout d' même, quant y ara pû d' pétrole, ô s'arrêtera terjhou bein ! Mais, en attendant, o filait et pas châ-p'tit ! Ah ! mon Yeu ! Chât'lailon était loin et, à dreit Yves, jh'écornis ine jhène tore thi badaït su l' chemin...

Et ma veille gueulait :

- Sârre dont les freins, vieux sot !

Sârre ... boun'jhens, o n'était pas les freins que jh' sârris, vous en répondez !

Apeurcevis bein le ch'min thi meune cheux nous, à Saint- Laurent, mais pr' torner, macach ! Jh'allions c'm'ine aropiane ! Beun aisit de tôrner ! Cré fan d' sot ! Et qu'eit ou thi f'ra teuter les bedets si jh' rentrons pas ?

Et la veille me bromissit :

REFRAIN

Arreit' dont la pétroleuse... etc.

Arreiter ... et thi sait peur combein de jhors jh'en avons avant qu'o s'arrite ! Et noute bout'yon qu'eit resté en ville, avec de la mangeaille dedans ... Sans compter que si o s'arrite pas, dau train que jh'allons, tarzerons pas à eite rendus en Ang'yeterre oub' en Afrique ! Et nous autes thi queueussons que noute patoué, jh'arons l'air fin, té ! Astheure, jh'avions passé Chéras et jh'entreyions à Rochefort au grand décime galop ! Fan d' sot ! Vour aller ? En ville ? Eberneris bein tous les ghens ! Alors ... ine route à dreite ... en avant ! ... Deux secondes amprès, que vouyéis-jhi ? Les deux grands bras dau transbordeur de Martrou deursé en l'âr coume deux popions ! Thiau cot, me sentis foutu ... la Chérente cope le chemin ... Bonsouèr ! Fasis hein vite moun acte de contribution ... Ma veille zou vouyéit bein yelle tout et s' mettit à brômer :

REFRAIN

Arreit' dont la pétroleuse... etc.

Jh' pouvais pu boujher ni cou ni tête, si tellement o l'allait vite et qu'o m' brassait, boun'jhens. Jhe segus tout dreit ... Ah ! mes paumes émits ... feurmis les oeils ... la veille poussit in guieulit terrib'ye ... O m' sembyit que jh' m'en allis en aropiane et peux que jh' chéyais dans l'abeurvou dau queureû ...

In p'tit moument amprès, m'en doute, me trouvis tout nappi étendu à coûté d' ma beurghouèse thi quenait en r'prenant ses sangs. Des gas nous aviant pêché d' la Chérente, boun'jhens, et jh'étions là, astheure, pû sots l'in qu' l'aute.

- T'es pas bazite, dis-jhi à ma veille ?

- Non, s'telle, et toué ?

- Moué non pû !

- Allons, tant meux !

V'là tou pas que les gas veliant r'tirer d' l'ève noute alcid'-car ... Ah ! non ! Ah ! non ! que jh' décis ! Y eit, qu'y reste ! Invention dau yâbe ! Machine à queurve-sot, à érale-pézan. T'es au fond de la Chérente, toun allumajhe eit copé ! Arsenit ! Restes-y jhusqu'à c' que jhe vinjhe te qu'rit ! ...

Et jh'ai douné dix sous aux gas peur thi se ribottiant à noute santé...

L'hybrid car emballé Cécile Négret



Daniel Belin était parti de rien. Fils d'une modeste famille charentaise qui cultivait la terre depuis des temps ancestraux, il avait profité de sa rencontre avec une parisienne en vacances pour quitter ce pays qu'il considérait comme bien en dessous de lui. Dénué de toute reconnaissance envers ceux qui l'avaient élevé, chéri et s'étaient efforcés de lui transmettre les clés d'une conduite vertueuse, Daniel rêvait d'opulence, de faste, d'une carrière brillante et d'un environnement somptueux. Dans sa région natale, rien ne lui convenait, à commencer par son patronyme qui avait suscité bien des moqueries en cours d'école. Il faut avouer que « belin », en patois saintongeais, n'est ni plus ni moins qu'un ver, un asticot. Dans ces conditions, il n'était point aisé, pour un jeune garçon, de prendre sa place au sein de ses congénères.

A la majorité, Daniel s'expatria donc vers la capitale. Au moins, là-bas, son nom n'évoquerait rien à personne et il pourrait bâtir une vie nouvelle. Sans daigner inviter ses proches, il épousa sa dulcinée, avec laquelle il roucoula quelques années dans un petit logement de banlieue. Unissant leurs économies, le couple ouvrit une cave à vin. Sur les étagères, soigneusement classés comme les livres d'une bibliothèque, les majestueux grands crus faisaient de l'œil aux fins palais. Lorsque subsistait un brin d'hésitation dans les pensées du visiteur, le sourire de l'hôtesse se chargeait de parachever l'envoûtement. L'affaire prit rapidement de l'ampleur, si bien que Daniel dut changer de local. Il engagea un employé, puis deux, puis dix, ouvrit un second magasin, puis deux, puis dix. En l'espace de vingt ans, le caviste avait atteint le monopole sur toute la France, réalisant son rêve de gloire.

Pour couronner leur réussite, Daniel et son épouse emménagèrent dans une villa gigantesque, bordée d'un splendide jardin avec piscine, hammam et jacuzzi. L'homme ne se refusait rien. A l'affût des modes qu'il suivait aveuglément, il se ruait sans cesse sur les tous derniers gadgets issus de la haute technologie. Voitures, hi-fi, vidéo, photo, téléphonie, informatique... tout y passait ! Néanmoins, cette panoplie d'amusements ne générant que des plaisirs fugaces, la lassitude le rattrapait très vite. Pour la combler, Daniel cherchait toujours à avoir mieux.

Il rejoignit un club de golf, emmena sa femme à Saint-Tropez, s'offrit un bateau de plaisance, prit quelques leçons de piano, puis décida d'apprendre la langue de Shakespeare.

Loin d'exceller en la matière, il était toutefois très habile pour introduire des mots anglais dans son langage usuel. Ce dernier trait de mondanité amusait follement les employés qui le singeaient en douce :

« En tant que manager, je vous le dis, pour être au top et gagner des challenges, il faut booster les ventes avec le staff du marketing et créer le rush ! Ensuite seulement, vous pourrez faire un break et prendre un drink ! »

C'était un fait : sans même le soupçonner, Daniel se ridiculisait ...

Cependant, toutes ces simagrées n'étaient rien comparées à son délice le plus intense qui consistait à épater ses semblables en affichant des joujoux qu'ils ne pourraient jamais s'offrir. Le sentiment d'être admiré, envié, procurait à son orgueil surdimensionné une satisfaction presque indécente. S'il avait conservé une once de cœur d'enfant, il aurait pu se réjouir à l'idée d'en faire profiter son entourage. Jamais de la vie ! Daniel ne partageait pas. A bord de son navire, en particulier, il aimait parader au port et sur le littoral, mais pas question d'y faire monter qui que ce soit pour une promenade ! Imbu de sa personne, il regardait le monde avec dédain. Quant aux membres de sa famille, Daniel les qualifiait de « gagne-petit », presque illettrés, tout juste bons à manier la fourche... Ses visites au village étaient rares et quand l'évènement se produisait, son intention profonde n'était autre que de fanfaronner en toute puérité avec des gadgets flambant neufs.

A l'heure de la retraite, accusant la solitude, l'homme dut multiplier les sources de divertissement pour meubler ses longues et plates journées, mais malgré tout, il s'ennuyait toujours. Il lui vint alors une idée faramineuse. Comme il venait de s'offrir un spécimen automobile hybride de dernière génération, Daniel entreprit de le tester à l'occasion d'une escapade en pays charentais. Le véhicule en question, paré d'une intelligence absolue, comportait de multiples innovations. Il disposait notamment de capteurs permettant de se garer en marche arrière, grâce aux prouesses d'un volant électrique qu'il n'avait pas besoin de toucher ! Daniel imaginait déjà l'ahurissement de sa famille quand il lui montrerait l'engin du diable ! Ni une, ni deux, il s'élança sur le périphérique, emprunta l'autoroute jusqu'à Niort, puis s'enfonça dans le terroir à la rencontre de ces « malheureux indigènes ».

Lorsqu'il traversa le village, la peinture jaune poussin de son auto ne passa pas inaperçue, ce qui fit jubiler notre homme. Il gloussait comme un dindon à la seule pensée de la stupeur occasionnée. Devant la ferme de ses parents, craignant de manquer son entrée tant le bruit du moteur était discret, il signala sa présence par un fracassant coup de klaxon qui provoqua, parmi les locataires du poulailler, un braillement monumental. Ameutés par la clameur animalière, ses parents apparurent sur le seuil de la maison. Au même moment, une poignée de bambins pénétra tapageusement dans la cour. Un tantinet railleurs, ils avaient pisté Daniel du bourg jusqu'à la ferme en coupant à travers champs. Fier comme un prince, celui-ci sortit du véhicule. Comme il l'avait imaginé, un essaim de mines éberluées s'agglutina autour de l'insolite berline. Les interrogations techniques fusant de toutes parts, il déballa avec ardeur les multiples aspects de son précieux bijou, avec tous les qualificatifs possibles :

« Mon « hybrid car » est dynamique, élégant, sophistiqué, silencieux, puissant, avant-gardiste, respectueux de l'environnement, high-tech ! C'est le summum, le must de la modernité ! »

Le public ponctuait chacune de ses explications par des « ah ! » et des « oh ! », plus courtois qu'admiratifs. En effet, contrairement à l'image réductrice que portait Daniel vis-à-vis des gens de la terre, même s'ils roulaient, pour la plupart, avec de vieilles guimbarde, ils n'étaient pas pour autant ignorants de l'actualité automobile ! Agacé de ne pas recueillir suffisamment d'extase, il s'écria soudain :

« Attendez, attendez, vous n'avez encore rien vu ! Mon « hybrid car » sait se garer tout seul ! Je vais vous montrer cela, vous n'allez pas en revenir ! Ah çà, vous ne risquez pas de revoir un tel show dans les parages ! »

Daniel monta à bord, frétilant d'excitation, appuya sur un bouton pour enclencher la manœuvre et lâcha le volant en toisant l'assistance d'un air narquois. Le véhicule répondit aussitôt à la demande :

« Bip... Bip... Bip... Bip... Bip... Biiiiiiiiiboum ! »

En dépit de toute attente, l'« hybrid car » venait d'embrasser un malheureux pommier non détecté par les capteurs. S'ensuivit une superbe déferlante de pommes qui bombarda sans ménagement la carrosserie jusqu'au moindre centimètre carré.

Devant la scène, l'effet de surprise dissipé, le petit groupe s'égara dans un fou rire incontrôlable. Le vieux couple d'agriculteurs s'efforçait tant bien que mal de se contenir, mais les bambins du village, pliés en deux, frôlaient le décrochement de mâchoire. Daniel sortit de son engin en rage et, découvrant le sinistre tableau, jura, vociféra et maudit cette « fichue tribu de sauvages ». Sa belle auto ressemblait désormais comme deux gouttes d'eau à la tôle ondulée servant de toit au poulailler. Les yeux exorbités, les cheveux hirsutes et les joues rouges de colère, Daniel se baissa brusquement pour ramasser une pomme, avec la ferme intention de se venger en canardant ces « petits morveux mal élevés ». Dans son élan, il ne vit pas le fruit tombé juste à côté de ses souliers et dérapa pour s'écraser de tout son poids dans la poussière. Quand sa tête cogna contre le sol, il vit trente-six chandelles avant de perdre connaissance.

Les rires cessèrent d'emblée. Tous se précipitèrent à son secours. Les enfants coururent jusqu'à la grange pour saisir une brouette et entreprirent d'y installer Daniel. Ce ne fut pas une mince affaire, car l'homme était petit mais se nourrissait plutôt bien. Parvenus à le hisser, ils le transportèrent au salon. Tandis que ses parents, au téléphone, avisaient le médecin, ils l'étendirent sur le divan. Daniel avait la tête dure. Dans un grommellement caverneux, il ouvrit lentement les yeux. Sur la table du salon, à côté de lui, trônait une grande corbeille remplie des fruits de son ennemi juré. L'un d'entre eux, allez savoir par quelle brise divine, sortit de son logement, roula sur la table et atterrit sur le divan devant son nez. Reprenant à peine ses esprits, Daniel aperçut quelque chose bouger sur cette pomme bien mûre. Quand sa vision se fit plus nette, il eut un mouvement de recul.

Se tortillant d'aise au beau milieu d'une crevasse, un « belin » le toisait d'un air interdit. Soudain, probablement stimulé par le choc à la tête qui venait de lui remettre les idées en place, l'esprit de Daniel s'éclaira. N'était-il pas semblable à ce « belin » ridicule, lui qui passait son temps à grignoter tous les plaisirs ? Qui était-il, sur cette terre, pour prétendre être au-dessus des autres ? Qu'en est-il de la pomme une fois que le ver s'est gavé de sa chair délicieuse et parfumée ? La pomme n'est plus, le ver en cherche une autre. Qu'en est-il de l'objet une fois que l'homme s'est gavé du bonheur éphémère qu'il lui procure ? L'objet n'a plus d'intérêt, l'homme en cherche un autre. Petit à petit, Daniel commençait à percevoir que sous leur apparente beauté, les possessions n'ont pas plus de réalité qu'un arc-en-ciel un jour d'été.

En définitive, il était stupide et vain de s'attacher à toutes ces choses et de vouloir les exhiber, d'autant que nul ne l'enviait tant sa conduite était mesquine. Même son patronyme qu'il avait tellement répudié prenait enfin tout son sens ! Tant pis pour son auto toute cabossée ! Le repentir se leva du divan et tandis que l'assistance, inquiète, accueillait le médecin sur le pas-de-porte, il les salua, criblé de honte, quitta la pièce en regardant ses pieds, monta dans son « hybrid car » estropié et sur la route du retour, se fit l'intime promesse d'apprendre à développer ce qui manquait si cruellement à sa personne : un bon petit cœur... de Belin !

Les laveuses Patrick Soulier



Des cerises dans une boîte de biscuits Colibri, que m'avait offerte ma grand-mère maternelle (1) est le seul souvenir d'elle, et de sa maison d'habitation au lieu dit Chez Théré à Cherves de Cognac !

Pour subvenir aux besoins du ménage de six enfants, ma grand-mère passait en journées dans les vignes ou comme laveuse dans les maisons de propriétaires aisés, chez MAGNY au château du Ferry ou LEGENDRE chez Dupuy, mais aussi chez des gens beaucoup plus modestes, et bien entendu selon la demande ! Signe des temps, nous n'étions plus à la *bujhée*, une ou deux fois par an avec un rituel immuable autour du lavoir, que déjà quelques machines à laver avaient fait leur apparition chez les plus fortunés. Un moyen peut-être pour montrer sa suprématie, ou

simplement en avance sur son temps ? Aujourd'hui nous dirions rester branchés !

Mais pour les laveuses à domicile, le travail s'effectuait penché au-dessus des lessiveuses et des bassines, pénible, harassant, ingrat ! Ces femmes n'étaient pas toujours bien considérées ! Souvent peu instruites, les aléas de la vie étaient passés par là ; dans certaines fermes elles étaient bien traitées, ce qui n'était pas toujours le cas pour d'autres.

Parfois elles travaillaient dans les courants d'air ou bien dans le froid de l'hiver rigoureux, (2) où l'eau chaude des bassines refroidissait plus vite que ne se réchauffaient nos lavandières ! Pas facile de laver avec un manteau sur le dos, manteau pas toujours en bon état, dont les manches finissaient par tremper dans l'eau ; les gants en caoutchouc n'existaient pas et nos laveuses avaient les mains déformées par les rhumatismes ! D'autres étaient courbées comme les roseaux un jour de tempête, et les pauvres malheureuses ne voyaient plus que le bout de leurs pieds !

Malheureuses elles l'étaient, car en plus d'être ingrat, ce petit métier était mal rémunéré ! Pour couronner le tout, ma grand-mère devait chez certaines personnes faire plusieurs allers-retours à pied ou à vélo pour réclamer son dû, et tous les prétextes étaient bons pour retarder l'échéance du paiement.

Les laveuses (3) ont disparu depuis longtemps, remplacées par des laveuses automatiques (dites « machine à laver ») mais aucune femme

ne s'en plaindra !..

(1) Angèle Gourjeau

(2) à cette époque l'hiver était vraiment froid

(3) hommage posthume à ma grand-mère maternelle



L'association « Au fil du Briou » Jean-Yves Porcheron

Cette association a été créée en 2009, avec pour objectif d'organiser des activités culturelles et de loisirs, et transmettre certaines traditions et connaissances patrimoniales.

C'est ainsi que d'année en année, « Au Fil du Briou » a organisé de nombreux évènements culturels :

- un spectacle patoisant "Bonsoir Saintonge" en hommage à Goulebenéze,
 - une conférence-débat : Jardiner Bio pourquoi pas vous ?
 - une soirée-jeux au profit du téléthon et un loto au profit du foyer « La Passerelle » à Matha,
 - une exposition sur la guerre 14-18,
 - une formation bureautique-informatique,
 - une exposition sur l'histoire de l'imprimerie « HAIMP'S primerie »,
 - une formation aux premiers secours,
 - un spectacle patoisant : Je ne vous ai pas tout dit l'aut'cot,
 - deux représentations théâtrales chaque année en juin, depuis 2011 (spectacles burlesques, absurdes, déjantés, dans la rue, dans une salle au milieu des spectateurs, et parfois sur scène),
- et dernièrement, des représentants de l'école de théâtre ont lu des textes burlesques, absurdes et déjantés lors de la semaine du goût à Saint Jean d'Angély à INTERMARCHÉ et devant la bar le RUM RUNNER, et l'association a reçu à Haimps, la compagnie Le Rideau Rouge qui a joué deux pièces : « Chère Apocalypse » de Jean-Louis Bordessoules, et « Le Libertin » d'Eric Emmanuel Schmitt (photo ci-contre).



L'association propose des **activités permanentes** :

- Une **école de théâtre** qui se réunit deux fois par mois,
- Un **atelier d'écriture** : Les Amis Mots - groupe de créativité qui jongle avec les mots - qui se réunit environ tous les mois et demi,
- Un **club de lecture** dont les membres se rencontrent environ tous les deux mois pour discuter et échanger sur un ouvrage,
- Les interviews de "**mémoire vivante**" qui visent à recueillir et conserver des souvenirs de nos anciens sur la "vie d'avant".

Au programme prochainement :

Un spectacle théâtral à Haimps, le samedi 10 juin et à Siecq, le samedi 24 juin proposé par l'école de théâtre :

Côté courtes de Jean-Paul Alègre (gaîté, fantaisies, humour seront au rendez-vous)

Les adhérents de l'association habitent dans plusieurs villages du secteur de Matha. Nous comptons parmi nos membres, un prix de l'Académie de Saintonge.

En résumé cette association fortement investie en milieu rural propose une diversité d'activités culturelles pour le plus grand nombre.



Ci-dessus photos des lectures de textes à Saint-Jean d'Angély lors de la semaine du goût et de la représentation du Rideau Rouge

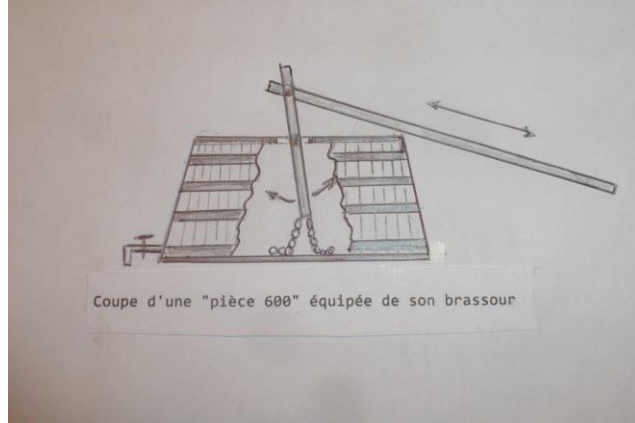
Kétoukolé Jhoël

Kétoukolé n° 51

Ce kétoukolé, n'a pas fait déplacer les foules. Seul Claude Moulineau, un fidèle du Kétoukolé, parmi les fidèles a proposé : "penser, faute de mieux à un balancier pour tirer de l'eau...".

Non, désolé Claude, il s'agit en patois saintongeais d'un brassour (j'ignore le nom en Français : brasseur ? agitateur ?).

Pour lutter contre le mildiou, maladie de la vigne, il faut pulvériser sur ses feuilles de la bouillie bordelaise.



Au début du 20ème siècle, jusque dans les années 60, et pendant les guerres, les vigneron fabriquaient eux-mêmes leur bouillie bordelaise. D'une part, on plongeait dans un grand récipient, charnier, bujhour ou autre (mais pas dans un récipient en bois, car ça détachait des lambeaux de bois), des blocs de chaux vive, dans de l'eau jusqu'à ce que devienne de la chaux éteinte sous forme de pâte.

D'autre part, on faisait dissoudre des cristaux de sulfate de cuivre conservés (dans leur sacs de jute) dans un grand récipient du même type charnier,... ou bien en vrac dans un grand seau en cuivre. On versait le tout par la trappe supérieure d'accès d'une "pièce 600", cuve en bois, ovale et fermée de 600 litres, ou dans un fût de 300 litres (tout dépendait de la surface à traiter). Bien entendu, on rajoutait également de l'eau, et l'opération se faisait via un gros entonnoir équipé d'un grillage fin qui limitait la présence de grumeaux dans la cuve.

Ce mélange était alors activé avec un brassour, sorte de fléau articulé à long manche, équipé d'une petite pièce de bois en son travers (positionnée au niveau de la trappe de la cuve) qui servait d'axe de balancement. Lorsque l'on tirait ou poussait le brassour, il y avait une ou deux chaînes qui brassaient la bouillie bordelaise au fond de la cuve, en faisant du bruit (voir le dessin). On récupérait la bouillie bordelaise avec ou sans l'aide d'un tuyau à un robinet au bas la cuve.

La "pièce 600" ou le fût de 300 litres étaient montés sur des charrettes, et emmenés au bout des vignes pour faire le plein des machines à droguer à l'époque (à sulfater maintenant), à cheval, ou à dos d'homme. Bien souvent, c'était le même cheval, qui, un coup tirait la charrette, un coup tirait la machine à droguer.

Nouveau Kétoukolé



A vous de jouer. A quoi sert cet outil ? Quel est son nom ?

A l'avenir lecteurs du Boutillon, vous pouvez vous adresser directement à moi, pour tout ce qui touche au Kétoukolé, ou toute autre question touchant à l'identification d'un outil (de la campagne) dont vous ignorez l'usage, le nom... « Jhe f'rons ce que jhe pourrons, et o s'ra p'tête in kétoukolé ! ».

Jhoël

joel.lamiraud@free.fr

Thieûqu' dates à r'teni

Ateliers du patrimoine de Saintonge

Voici quelques évènements que nous avons retenus.

Pour le reste cliquez : [Ateliers du patrimoine](#)

Gouter l'art ou l'art du goûter « Les instruments de musique dans l'art déco »

Jeudi 9 mars 15h30 RDV Abbaye-aux-Dames
Réservation conseillée auprès de l'Abboutique
05 46 97 48 48 6€ tarif unique

Visite découverte au musée Dupuy-Mestreau « Poupées, travaux d'aiguille et bouquets de mariés : l'éducation et la vie des femmes racontées par le musée »

25 mars 11 h et 6 avril à 11 h
RDV Musée Dupuy-Mestreau (4, rue Monconseil à Saintes Tél : 05 46 93 36 71)
3 € / gratuit jusqu'à 18 ans et pour les étudiants

Enquête en famille « mystère dans les tours de Saintes »

Dans le cadre du Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie Dimanche 16 avril 15 h et Dimanche 23 avril 15 h RDV église Saint-Eutrope à Saintes
3€ tarif unique / gratuit jusqu'à 5 ans

Lectures de paysage depuis le clocher de Saint-Eutrope

Dans le cadre du Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie Jeudi 20 avril 14h-18h (départ toutes les heures (durée de la visite 45 min)
RDV parvis de Saint-Eutrope

Sur réservation – nombre de place limitées
2€ adhérent / 4€ non adhérent / gratuit pour les moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Atelier pour les enfants de 6 à 10 ans « Découvre le métier de gladiateur »

Mercredi 26 avril 15h
RDV Amphithéâtre (Entrée rue Lacurie) Goûter offert.
Gratuit sur réservation au 05 46 97 73 85. Annulation en cas de météo défavorable

Gouter l'art ou l'art du goûter « Les châteaux baroques : carnet de voyage en Europe »

Dans le cadre du Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie Jeudi 27 avril 15h30 RDV Abbaye-aux-Dames
Réservation conseillée auprès de l'Abboutique
05 46 97 48 48 6€ tarif unique

Université du temps libre à Rochefort

Conférence sur Goulebenéze le 9 mars à partir de 14h30 au Palais des Congrès, rue Touffaire.
Par Pierre Péronneau, accompagné de Michèle Barranger et Bernard Rambert.

Théâtre de Gondeville

L'âge du capitaine Pièce en Français de Didier Paillet
Les poules pounant pu Pièce en patois Saintongeais en 3 actes de Nono Saut'Palisse

- > Gondeville salle des fêtes
- > Le 04/03/2017 à 20h30
- > Le 05/03/2017 à 14h30
- > Châteauneuf salle des fêtes
- > Le 24/03/2017 à 20h30
- > St Même les Carrières salle des fêtes
- > Le 25/03/2017 à 20 h30
- > Cognac salle de la Salamandre
- > Le 01/04/2017 à 14h30 et 20h30
- > Alloué salle des fêtes
- > Le 02/04/2017 à 14h30
- > Mérignac salle des fêtes
- > 08/04/2017 à 20h30

Spectacles de Pierre Dumousseau

Vendredi 17 février "Libertins-Libertines" (contes de La Fontaine et chansons libertines) Salle des Fêtes de COZES, à 20h30.

Vendredi 3 mars Hommage à Gaston Couté (avec Alain Charrier, chanteur-guitariste) à la Médiathèque de SAINT-PALAIS, à 20h30.

Jeudi 30 mars "Libertins-Libertines" Salle de spectacle du Lycée de PONS, à 20h30.

Vendredi 7 avril "Libertins-Libertines" (en ouverture du Salon du Livre "Cita-Livres") salle de la Citadelle du CHATEAU D'OLERON, à 20h30.

Samedi 8 avril "Libertins-Libertines" à la Salle des fêtes de PERIGNAC, à 20h30.

Jeudi 20 avril "Libertins-Libertines" à la Salle du Cinéma de SAINT SAVINIEN, à 20h30.

Samedi 22 avril Balade contée organisée par les Foyers Ruraux : départ à l'Abbaye de SABLONCEAUX, à 9h30.

Musée des Cordeliers à Saint-Jean d'Angély

Mardi 28 février « la Charente-Maritime vue du ciel » par Michel Bernard

Mardi 28 Mars « Les hôtels particuliers de St Jean d'Angély » par Catherine Dumas

Mardi 25 Avril « Théodore Duret 1838 1927 » Par Anne Duparc

Les conférences débutent à 20h30

Groupe Folklorique Aunis-Saintonge

Repas-spectacle au Camélia à Saintes.

Le 19 février à partir de 12 heures

Réservations :
05 46 92 66 48
ou
05 46 92 96 71

REPAS CHARENTAIS
Dances - Chants - Danses - Symphonies
Salle du Camélia
SAINTES
accueil à partir de 12h
Dimanche 19 février 2017

animé et organisé par le groupe folklorique Aunis & Saintonge et ses petites cagouilles...

MENU
Pineau
Soupe
Boudin et Grillon charentais
Pot au feu
Fromage et Salade
Riz au lait
Galette Charentaise
Café
Vin rouge et rosé à volonté

TARIFS
adultes : 23 €
de 11 à 16 ans : 13 €
gratuit jusqu'à 10 ans

Renseignements et Réservations avant le 12 février 2017
05.46.92.96.48 / 05.46.92.96.71
gfas17@orange.fr

Festival de Thénac

17/18/19 mars 2017, 10^{ème} édition du festival artistique et littéraire de Thénac.

Le titre sera cette année : « Ainsi vivent les hommes »
Le festival s'installe à nouveau dans le parc municipal du château Maguier. Tous les espaces ouverts au public sont vastes avec un accès gratuits
Notre invité d'honneur sera **Olivier Weber** prestigieux écrivain et grand reporter. Sa venue à Thénac est un évènement.

Site internet : salondulivrethenac.fr

Page facebook :

www.facebook.com/salondulivrethenac2

Compte twitter : https://twitter.com/L_EP2L

Cercle généalogique de Saintonge (CGS)

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire le 12 mars à 9 h 30 Salle Saintonge à Saintes.

Le spectacle de théâtre patoisant de Qu'Etou Qu'Olié 2016-2017 est arrivé

- **Les Quenailles** : 11 enfants (3 garçons et 8 filles) présenteront : « **Le magot à Pépé** ».
 - **Les Grands Drôles** : 8 ado (3 garçons et 5 filles) à l'âge de l'amour et du mariage veulent organiser « **Ine noce de rêve** ».
 - **Les "Vieux"** : 9 adultes (4 hommes et 5 femmes) vont piquer votre curiosité avec « **La valse daus Loulous** » !

Spectacle inédit de 2h30, émaillé de sketches, écrit et mis en scène par **La Cagouillette daus Ebaupines** (*Josette GUERIN DUBOIS*)

Dates des spectacles :

Dimanche 19 Mars : Semussac (17) 14h30
Vendredi 24 Mars : Salles d'Angles (20h30)
Samedi 25 Mars : Salles d'Angles (20h30)
Dimanche 26 Mars : Salles d'Angles (14h30)
Samedi 1^{er} Avril : Châteauneuf (20h30)
Vendredi 7 avril : Criteuil la Magdeleine

Nos lecteurs nous écrivent

Le Boutillon n° 51 a reçu plus de 42 000 visiteurs. De plus en plus de succès pour notre journal gratuit. Et les lecteurs viennent de toute la France et du monde entier. Quand on pense que nous sommes lus depuis Matha jusqu'à Vladivostok, ça laisse rêveur !

Nous avons reçu de nombreux commentaires et encore une fois nous ne pouvons pas les diffuser tous. En voici un qui les résume tous : **Sylvain de Martigues** : *encore une fois je me régale à lire votre journal il y en a pour tous les goûts, merci !*

Voici les principales remarques classées par thèmes.

Grammaire saintongaise

Maurice de Niort

Merci de votre réponse, je pense que vous devriez regrouper la grammaire saintongaise sur une seule page, et les ajouter au fur et à mesure. Un peu comme vous avez fait pour le spécial Goulebenéze.

Patrick de Wissous

Je suis d'accord avec vous concernant l'idée d'un numéro spécial sur la grammaire saintongaise.

Hervé de La Chapelle Bertrand

« Your est tou qu' tu cours, drôlesse, drôlesse ! » Excellentissime ! vous devriez l'ajouter à vos vidéos sur la grammaire.

Contrairement à ce que nous avons prévu, nous n'avons pas de grammaire saintongaise dans ce numéro, car notre amie Annette est actuellement souffrante. Or, nous avons besoin d'elle. Ce n'est que partie remise, tout est prêt pour le prochain numéro du Boutillon.

Il ne faut pas se faire d'illusion, le patois saintongais est en train de devenir une langue morte, malgré le talent des patoisants qui tentent de la maintenir en vie. Mais il y a un vocabulaire qui est oublié, et des règles qui ne sont pas respectées. Nous avons donc pour objectif d'effectuer une opération de sauvegarde, car le patois fait partie de notre patrimoine, c'est la langue de nos anciens.

Nous vous diffusons la grammaire par petits morceaux, dans nos Boutillons, et nous essayons de le faire de façon ludique, afin de ne pas être ennuyeux. Cela demande beaucoup de travail de préparation et d'enregistrement, mais c'est une nécessité.

J'ai le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle. Notre webmaster commence à regrouper les articles que nous avons déjà fait paraître, et ajoutera, au fur et à mesure, les textes nouveaux. Je vous invite à consulter la page Facebook du Boutillon : <https://www.facebook.com/journalboutillon>

Dessins de Jean-Claude Lucazeau

Anne-Sophie de Saintes

Encore un excellent numéro qui nous gâte après les fêtes.

Comme toujours chapeau bas au dessin humoristique de Lucazeau, et grand merci à la suite historique sur les Santons.

Jean-Louis de Lille

Toujours aussi passionnant ! je me suis amusé à imprimer l'ensemble des dessins de Lucazeau sur le Boutillon, j'ai une vraie petite collection maintenant.

L'ami Jean-Claude a toujours autant de succès, et à chaque fois que je lui parle de ce que nos lecteurs pensent de ses dessins, il devient « roujhe coume in pabout ! ».

Je rappelle qu'il a écrit, aux éditions Bordessoules, sept albums de dessins sur les Saintongais. Ceux qui le souhaitent peuvent les commander. Voir le lien ci-dessous :

http://www.editions-bordessoules.fr/54_jean-claude-lucazeau

Michel Lis

Bruno de La Godivelle (63)

Merci de rendre hommage au jardinier du bonheur. Vous faites un travail formidable avec votre journal.

Histoires de Jean-Bernard Papi

Geneviève de St Jean D'Y

Très bon le texte de Papi, même si un peu plus court que les autres, on en redemande ! J'ai aussi beaucoup apprécié tout le reste, notamment la 2ème partie du texte de Grenon.

Jean-Bernard a d'autres histoires en réserve, rassurez-vous !

Histoires de Pierre Bruneaud

Ludovic de Laval

Très beau texte sur juin 40. Au vu de l'image je reconnais le monsieur, vous aviez déjà mis des vidéos de lui dans des numéros précédents. Vous êtes une équipe formidable, merci.

Prieuré de Sainte-Gemme

Maryse de Cholet

Domage de ne pas voir une vidéo-reportage sur le prieuré de Sainte-Gemme. Vous m'aviez promis plus de photos, que nenni.

Il n'y a pas de vidéos, Maryse. Cette histoire est tirée de la mémoire de Charly. J'ai mis dans le texte les photos qu'il m'a adressées. Vous en avez un peu plus dans la dernière partie de son histoire.

Ine histouère de r'lijhion

Mon histoire, écrite en français et en patois, a été diversement appréciée. Voici les commentaires :

Maryse de Cholet

Maryse, qui voulait plus de photos sur le prieuré de Sainte-Gemme, me dit :

Je n'ai pas aimé Ine affaire de r'lijhion.

Catherine de Saintes

J'aime beaucoup les histoires mélangeant patois et français. Comme le texte de Dominique Porcheron sur le numéro précédent. Je me suis donc délectée en lisant une histoire de r'ligion, merci !

Jean-Michel de Raon sur Plaine

Toute une histoire la r'lijhion. Je me suis régalé à lire votre article et le reste du journal merci.

Je suis ravi quand un article ne fait pas l'unanimité, surtout si c'est moi qui l'ai écrit. J'espère que je ne vous ai pas choqué, Maryse. Je respecte ceux qui paratiquent leur religion en toute sincérité, ce que je n'aime pas ce sont les intégristes. Ceci étant, je vous promets de réciter deux pater et trois ave pour me faire pardonner ... si je m'en souviens encore !

Nos ancêtres les Santons

Rodolphe de Andilly

Captivant cette série d'articles sur les Santons. Quand vous nous dites de se référer aux cahiers de l'aqueduc (n° 1 à 3) par la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente je ne sais pas trop où regarder ?

Vincent de Thuré

Svp regrouper les articles sur les Santons en une seule page. Je trouve la partie sur les druides bien trop courte.

Allez sur ce site et contactez-les : <http://ste-archeologique17.asso.fr/> Et commandez le livre de Jean-Louis Hillairet proposé dans ce journal. Quant à regrouper les articles, nous y pensons.

Bertrand de Paris 15ème

J'ai déjà entendu parler de Bitou, je crois même que j'ai des vieux articles sur lui si cela vous intéresse ?

Pourquoi pas, contactez-moi sur mon e-mail personnel.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)
 Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/journalboutillon>